

LICENCE DE SCIENCE POLITIQUE

2025-2026



Table des matières

L'EQUIPE	4
Secrétariat de la licence	4
Responsables administratifs et pédagogiques	4
Blog et site internet	4
Professeur·es	5
Maître·sses de conférences	5
Ater, moniteur·trices et chargé·es de cours	6
QUI CONTACTER ? COMMENT ?	7
Adresse mail étudiante	7
LE CURSUS	9
Présentation générale de la licence	9
Licence 1	10
Licence 2	11
Licence 3	12
Calendrier universitaire	13
Emploi du temps	13
INSCRIPTIONS DANS LES COURS	13
Inscription pédagogique dans les cours de science politique	13
Inscription aux EC libres, Soft Skills, EC engagement	14
Inscription PIX (L1)	14
Inscription dans les cours de langue (Centre de langue)	15
Inscriptions dans les EC de spécialité (L2-L3)	17
VALIDATION	19
Les différents examens	19
Règle de l'assiduité	21
La procédure de validation de la licence	22
ÉTUDIANT·ES EN REORIENTATION	24
PLAGIAT, USAGE DE L'IA & FRAUDE	25
Charte d'usage des modèles d'IA générative du département de science politique	26
SITUATION DE HANDICAP	28

Pôle handicap de l'université	28
Au sein du département de science politique.....	28
Démarches à réaliser dès votre inscription à l'université	28
Mise en œuvre des aménagements	28
Organisation des examens.....	28
ETUDIANT·E SALARIÉ·E	29
Démarches à suivre	29
La dispense d'assiduité.....	29
Contrôle de connaissance	29
REALISER UN STAGE EN LICENCE	30
MOBILITES ETUDIANTES INTERNATIONALES.....	31
Mobilités internationales sortantes	31
Mobilités internationales entrantes	31
LE MEMOIRE DE LICENCE 3	32
Le mémoire de recherche.....	32
Le mémoire de stage	32
Le projet tutoré	32
Le mémoire de L3 en cas de mobilité internationale	33
LETTRES DE RECOMMANDATION	33
TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT	34
AIDE A LA MAITRISE DU FRANÇAIS	34
VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	35
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS	37
En licence 1.....	37
En licence 2.....	41
En licence 3.....	46
SPECIALITES DES ENSEIGNANT·ES CHERCHEUR·ES.....	51
TABLEAU RECAPITULATIF DE LA LICENCE	54
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026.....	55

L'EQUIPE

SECRETARIAT DE LA LICENCE

Patricia EBRING et Inès SAÏHI KHELIFA

Salle B 334, bâtiment B2, 3^e étage

Tél. 01 49 40 68 67 / 01 49 40 66 31

patricia.ebring@univ-paris8.fr

anisse.khelifa@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil du public

Lundi : 10h-12h / 14h-16h30

Mardi : 10h-12h / 14h-16h30

Mercredi : 10h-12h / *fermé l'après-midi*

Jeudi : 10h-12h / 14h-16h30

Vendredi : télétravail (téléphone et mail)

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES

Responsables du département : Pierre GILBERT & Audrey MARIETTE

Responsables de la formation Licence : Elen LE CHÊNE (présidente de la commission d'admission en licence et responsable des équivalences) & Alice ROMERIO

Responsable des échanges et relations internationales : Clemens ZOBEL

Responsables du double cursus Science Politique-Histoire : Vanessa CODACCIONI & Alexis DRACH

Référent-es handicap : Anne MARIJNEN, Julien DESNOYERS

Responsables des stages en licence : Maëva DURAND

Commission de médiation enseignant-es/étudiant-es : Anne MARIJNEN, Sylvie TISSOT, Michel VAKALOULIS

BLOG ET SITE INTERNET

Les informations officielles du département sont communiquées à travers le blog ou par courriel.

Une **consultation quotidienne du blog** du département est indispensable.

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

Adresse du site Internet du département : <http://www.univ-paris8.fr/scpo>

PROFESSEUR·ES

Thomas BRISSON
Christine CADOT
Vanessa CODACCIONI
Éric FASSIN
Bertrand GUILLARME
Florence HULAK
Odile HENRY (absente en 2025-2026)
Violaine ROUSSEL
Yves SINTOMER
Sylvie TISSOT

MAÎTRE·SSES DE CONFÉRENCES

Camille AL DABAGHY
Pierre ALAYRAC
Julie BLANCK
Damien DE BLIC
Maëva DURAND
Nora EL QADIM
Pierre GILBERT
Mathieu HAUCHECORNE
Elen LE CHÊNE
Kolja LINDNER (absent en 2025-2026)
Audrey MARIETTE
Anne MARIJNEN
Médéric MARTIN-MAZÉ
Alice ROMERIO
Michel VAKALOULIS
Clemens ZOBEL

Permanence des enseignant·es titulaires

Chaque professeur·e et maître·sse de conférences assure une permanence au département. Les jours & les horaires des permanences sont indiqués sur le panneau d’affichage du département (Bâtiment 2, 3^e étage) ainsi que sur le blog. Les créneaux des permanences peuvent changer entre le premier et le deuxième semestre.

ATER, MONITEUR·TRICES ET CHARGE·ES DE COURS

Leila AMANAR

Léa ANTONICELLI

Taciana BRITO

Benjamin CASTELANELLI

Laura CHATAIGNER

Sahra CHERID

Walid CHERQAOU

Benjamin CLEMENCEAU

Sofiane EL HAYANI

Vincent FARNÉA

Moëz HANNACHI

Yanice KRIMI

Janine JUSTEN

Noémie MATHIE

Apolline MEYER

Ivica MLADENOVIC

Stela MUCI

Massimiliano NICOLI

Adama OUATTARA-SANZ

Alexis PIERCON

Lus PRAUTHOIS

Manuel RUBIO GARCIA

Saly TOURE

QUI CONTACTER ? COMMENT ?

Les enseignant·es-chercheur·es et le personnel administratif répondent aux mails uniquement pendant leurs horaires de travail. Merci de ne pas attendre de réponse le soir, pendant le week-end ou les vacances universitaires. Attendez également plusieurs jours avant de relancer.

Brochure, blog, site

Vérifier que
l'information
n'est pas
disponible

Passer au secrétariat

- Aller au secrétariat
aux horaires
d'ouverture
- Leur téléphoner
- Leur envoyer un mail

Si nécessaire, envoyer un mail

Écrire un mail à vos
enseignant·es ou
aux responsables de
la licence

ADRESSE MAIL ETUDIANTE

Une adresse électronique « univ-paris8.fr » est créée pour tout·e étudiant·e inscrit·e. Consultez vos messages et accédez à votre espace personnel sur : <https://e-p8.univ-paris8.fr>

Cette adresse électronique sera utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant·es. Elle conditionne l'accès à la plateforme pédagogique Moodle sur laquelle des documents indispensables seront mis à disposition des étudiant·es ainsi qu'à l'ensemble des outils numériques nécessaires à la formation. **Il est demandé à tous·tes les étudiant·es de consulter très régulièrement leur compte de messagerie électronique Paris 8. Aucun mail ne doit être envoyé aux enseignant·es depuis une adresse personnelle, au risque de ne recevoir aucune réponse.**

Démarche pour inclure automatiquement une signature à vos mails :

- Se connecter aux emails (sur votre boîte Paris 8 « Zimbra »)
- Cliquer sur l'onglet « Préférence »
- Cliquer sur l'onglet « Signature »
- Inscrire la signature sur le modèle suivant : Prénom NOM - Niveau d'études et diplôme précis - Numéro d'étudiant·e - Numéro de téléphone
- Position de la signature : cliquer sur l'option au-dessus du mail inclus si cela n'est pas déjà coché
- Puis cliquer sur « enregistrer » en haut à gauche. Ainsi votre signature apparaîtra automatiquement à chaque email envoyé.

COMMENT ECRIRE UN MAIL EFFICACE

AVANT D'ENVOYER UN MAIL :

- Je vérifie que la réponse ne se trouve pas dans la brochure (sur le site), sur le moodle du cours, le plan de cours ou sur le blog. Je n'envoie mon mail qu'après avoir vérifié que la réponse n'est pas à ma disposition ailleurs.
- Si j'ai déjà échangé par mail ou autre sur ce sujet, je rappelle les éléments nécessaires au suivi de ma situation, car mon interlocuteur/trice ne se rappelle peut-être pas de tous les détails.

POUR ECRIRE MON MAIL :

- Je me mets à la place de la personne qui le reçoit. De quelles informations a-t-elle besoin pour traiter ma demande le plus rapidement possible ?
- L'objet du mail est fondamental, il doit être clair et informatif. Ex: changement de groupe; devoir en retard; inscription pédagogique; candidature Erasmus etc. « Urgent » n'est pas un objet suffisamment précis.

« Bonjour », « Bonsoir »,
« Madame, Monsieur », il y
a le choix: une formule de
politesse constitue un
minimum de courtoisie!

Bonjour,

{ici je décris précisément ma demande, avec toutes les informations nécessaires: par exemple niveau, intitulé du cours, nom de l'enseignant.e et département concerné, plateforme à laquelle je fais référence (ENT ou moodle) etc}

Vos interlocuteurs/trices reçoivent de nombreux messages, de nombreuses personnes, dans une variété de situations: pensez aux éléments dont ils/elles auront besoin pour répondre à votre demande, cela permettra de vous répondre plus vite!

{une formule de politesse pertinente à ma situation: merci pour votre aide; je reste à votre disposition pour toute information complémentaire etc}

« Bien cordialement »/
« Meilleures salutations »:
l'une de ces formules
habituelles est attendue en
conclusion!

Bien cordialement,

Prénom NOM
Niveau d'études et diplôme précis
Numéro étudiant
Numéro de téléphone

Ces informations sont essentielles pour traiter votre demande! Le numéro de téléphone est utile, surtout si votre demande est compliquée et nécessite des échanges

LE CURSUS

PRESENTATION GENERALE DE LA LICENCE

La licence de science politique est une formation qui combine l'étude de la vie et de l'histoire des institutions politiques, des enseignements de sociologie politique, de relations internationales et européennes et de théorie politique. Elle repose sur l'articulation entre instruments conceptuels et cas pratiques actuels variés. La licence propose une spécialisation progressive de la L1 à la L3.

Composée de 6 semestres sur 3 ans, la licence de science politique combine, pour chaque étudiant-e :

- Des **COURS FONDAMENTAUX** du domaine de la science politique pour 18 ECTS par semestre :
 - UE « grands domaines de la science politique » en L1
 - UE « objets de la science politique » en L2
 - UE « domaines émergents » en L3
- Des **COURS D'APPROFONDISSEMENT ET DE SPECIALISATION** (6 ECTS par semestre). En L2 (2^e semestre) et L3 (1^{er} semestre), la spécialisation à travers le choix d'une spécialité dans une discipline connexe de la science politique (4 EC à valider sur deux ans – sans panachage possible) : en anthropologie/sociologie, histoire, philosophie, géographie, études européennes et internationales (LEEI), études de genre.
- Des **UE TRANSVERSALES** (6 ECTS par semestre) qui ont pour objectif de renforcer les compétences pré-professionnelles acquises au cours de la formation, dont la maîtrise de langues étrangères.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Qu'est-ce qu'une « UE » ? Il s'agit d'une « unité d'enseignement » qui regroupe plusieurs EC.• Qu'est-ce qu'un « EC » ? Il s'agit d'un « élément constitutif », l'équivalent d'un cours. Sauf exception, il représente 39 heures d'enseignement (3 heures hebdomadaires sur 13 semaines, dont une évaluation finale). Plusieurs EC sont regroupés en unités d'enseignement ou UE. A chaque EC correspond un certain nombre d'ECTS, abréviation de <i>European Credits Transfer System</i>, dont l'ensemble permet de valider 1 semestre, une année ou le diplôme. La licence de science politique totalise 180 crédits européens.• Qu'est-ce qu'un semestre ? Chaque année universitaire est découpée en deux semestres. Chaque semestre représente 30 ECTS. |
|---|

LICENCE 1

CURSUS	Majeures Grands domaines de la science politique		EC mineures internes ou externes		UE transversales	
	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS
L1 Semestre 1	Histoire politique et sociale de la France	6				
	Droit constitutionnel et institutions politiques comparées	6	EC libre ou EC engagement*	3	Méthodologie du Travail Univ. (M2E)	3
	Introduction à la sociologie politique	6	Économie politique	3	Langue vivante	3
L1 Semestre 2	Introduction à la théorie politique	6				
	Introduction aux relations internat.	6	Méthodes quantitatives en sciences sociales, données numériques	3	Préparation PIX	3
	Politiques publiques : Europe, Etats, collectivités locales	6	Méthodes qualitatives en sciences sociales	3	EC Libre ou EC « soft skills »*	3

CURSUS	Majeures Objets de la science politique		EC spécialisation internes ou externes		UE transversale/Soft Skills	
	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS
L2 Semestre 3	CM Analyser et enquêter l'Etat	6	TD Analyser et enquêter l'Etat	3	Travail et politique (M3P)	3
	Organisations internationales	6				
	Politique et société en Asie OU Politique et société en Amérique Latine	6	Méthodes en théorie politique	3	Langue vivante	3
L2 Semestre 4	Construction et politique de l'Europe	6			Tremplin Master : Histoire de la pensée politique OU Tremplin réussite : Problèmes politiques, économiques et sociaux	3
	Questions contemporaines de théorie politique	6	EC de spécialité 1	3		
	Participation politique et élections	6	EC de spécialité 2	3		
					EC libre OU EC Soft Skills OU EC engagement	3

CURSUS	Majeures Domaines émergents de la science politique		EC spécialisations (internes ou externes)		UE Transversale/Soft Skills	
	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS
L3 Semestre 5	Les théories de la démocratie	6	EC de spécialité 3	3	M3P : Orientation universitaire et professionnelle (OUP)	3
	Études de genre	6	EC de spécialité 4	3	Tremplin Master à choisir dans une liste de cours de Master	3
	Médias et espace public (Attention aux inscriptions au tutorat qui est annualisé et commence au S5, même s'il n'est comptabilisé qu'au S6)	6			Tremplin métier : Action publique, migrations, discriminations	3
L3 Semestre 6	Politique et société en Afrique ou Politique et société dans le Monde musulman	6	Souveraineté et mondialisation OU Crise, événement, exception	3	Mémoire (stage OU recherche OU projet tutoré)	3
	Tutorat mémoire de recherche, de stage ou projet tutoré (annualisé)	6	Epistémologie des sciences sociales OU Sociologie des mouvements sociaux	3	Textes de science politique en anglais	3
	Politique des sciences et environnement	6				

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Le **calendrier universitaire** est accessible dès la rentrée sur le blog du département : dates du début des cours, pauses pédagogiques, vacances, dates des semaines officielles des partiels (sessions 1 et 2), dates de rendus des mémoires, etc.

Attention : vous devez impérativement vous rendre disponibles aux dates annoncées des partiels de **la session 1 comme de la session 2**. N'anticipez pas le fait de ne pas avoir à vous présenter en session 2 : cela ne peut être prévu à l'avance.

EMPLOI DU TEMPS

Les **emplois du temps des cours** du département de science politique sont publiés au début de chaque semestre sur le blog du département.

INSCRIPTIONS DANS LES COURS

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE DANS LES COURS DE SCIENCE POLITIQUE

Il faut bien distinguer l'**inscription administrative** (qui permet d'obtenir sa carte d'étudiant-e et son certificat de scolarité et qui dépend du service de la scolarité de l'université) de l'**inscription pédagogique**, dite IP, qui permet de s'inscrire dans les cours correspondant à sa formation et qui dépend du secrétariat de la licence.

L'**inscription aux cours (IP web)** se fait par Internet à l'aide des codes des cours, de votre numéro d'étudiant-e et de votre code confidentiel sur le site Web de l'université (<http://www.univ-paris8.fr/>).

- ✓ **Attention** : les IP doivent impérativement être faits dans les délais impartis, en début de semestre, **sous faute de ne pouvoir valider le cours**, même quand l'étudiant-e y a assisté.
- ✓ **Aucune inscription ne se fait directement auprès de l'enseignant-e**

INSCRIPTION SUR LE MOODLE DES COURS

Une fois l'inscription pédagogique réalisée, l'inscription sur les espaces Moodle des cours et leur consultation est obligatoire dans le cas des enseignements rattachés à un Moodle, a fortiori si l'étudiant-e est dispensé-e d'assiduité et de contrôle continu. Les informations sur les cours (absences, changements d'emploi du temps, annonces sur les examens, etc.) sont faites sur les Moodle et/ou sur le blog. La clé d'inscription au cours sur Moodle est communiquée lors de la première séance. En cas de dispense d'assiduité, il est recommandé de contacter directement l'enseignant-e afin de l'obtenir.

INSCRIPTION AUX EC LIBRES, SOFT SKILLS, EC ENGAGEMENT

Un EC libre ou « élément constitutif libre » est un cours visant la découverte d'une autre discipline ou d'un autre domaine à l'université.

- **Les EC libres sont à prendre dans un autre département que celui de la science politique.**
 - Il faut **distinguer les EC libre des EC de spécialité** : il est à noter que les EC libres ne peuvent pas être choisis dans les départements de sociologie, histoire, géographie, genre, licence études européennes et internationales ou philosophie (nos partenaires en matière d'EC de spécialité).
 - L'inscription dans ces EC libres se fait directement auprès des départements concernés.
 - Il vous est possible de suivre des cours d'une autre langue que l'anglais en EC libre.
- Parmi les EC libres, deux types d'EC à caractère non disciplinaire sont proposés :
 - **Les EC Soft skills** peuvent être choisis dans un catalogue de cours qui visent à acquérir des compétences transversales par des approches pédagogiques alternatives, ne relevant pas forcément de compétences purement disciplinaires.
Pour s'inscrire aux différents EC libres Soft skills, rendez-vous sur Moodle EC libres externes (<https://moodle.univ-paris8.fr/>), catégorie Autres EC libres, puis Compétences transversales (Soft Skills).
 - **L'EC libre engagement** a pour objectif de reconnaître les actions et les compétences acquises par l'étudiant·e dans le cadre d'une expérience associative ou d'une mission au sein d'un service de l'université, ou encore en tant que porteur·euse de projet. Une liste de missions proposées par des associations est disponible à l'accueil de la Maison de l'Etudiant·e, ainsi que sur Moodle, pour vous accompagner dans votre choix. Pour s'inscrire, l'étudiant·e doit se connecter sur son espace personnel Moodle, et consulter l'« EC Engagement étudiant et vie associative » pour connaître les démarches de demande d'inscription.

INSCRIPTION PIX (L1)

Les étudiant·es inscrit·es en L1 doivent suivre un enseignement préparant au PIX. PIX est un dispositif national, reconnu par l'État et par le monde professionnel, d'évaluation et de certification des compétences numériques.

Le cours de PIX se valide en L1 et ne peut pas faire l'objet de dispense. En cas d'échec à ce cours en L1, les étudiant·es AJAC (ajourné·e mais autorisé·e à continuer) en L2 sont prioritaires pour s'inscrire à ce cours. À défaut de validation de ce cours, il est impossible de passer en L3.

PIX est un cours délivré par le **BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique)** : l'inscription à cet enseignement se fait donc auprès de ce bureau et non auprès du département de science politique.

ATTENTION : Une fois inscrit·es en ligne, les étudiant·es doivent se rendre en cours pour valider leur inscription. Les personnes inscrites en ligne mais qui ne suivent pas le cours sont rayées des listes et ne peuvent pas passer l'examen en session 1 ou en session 2.

Le BAPN se situe au bâtiment C salle CE-1 et CE-2. Téléphone : 01 49 40 68 62. Mail : bapn@univ-paris8.fr; site : <http://bapn.univ-paris8.fr>

INSCRIPTION DANS LES COURS DE LANGUE (CENTRE DE LANGUE)

Les inscriptions aux départements de langue répondent à des règles spécifiques. Le Centre de langues propose l'enseignement des 13 langues suivantes : **anglais, allemand, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.**

Attention, dans votre parcours universitaire, vous devrez choisir l'apprentissage ou approfondissement d'**une seule langue**. Un seul changement en cours de parcours est autorisé et doit être justifié.

Il vous est cependant possible pour certaines langues et niveaux de suivre des cours d'une autre langue en EC libre.

À noter :

- Il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre.
- Il est impossible de suivre les cours de grand débutant (niveau A1) en allemand, espagnol et italien comme EC libre.
- Le *Français langue étrangère* (FLE) et les langues minorisées ne figurent pas parmi ces possibilités (toutefois, le *Français langue étrangère* - FLE - peut être pris comme une EC libre).

Veuillez consulter les panneaux d'affichage du CDL pour les tests requis et modalités d'inscription pour les autres langues que l'anglais.

▪ **Secrétariat du centre de langue**

Bâtiment B1, bureaux B204/205.

Tel : 01 49 40 68 43, Mail : cdl@univ-paris8.fr

<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

COURS D'ANGLAIS

Attention, il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre.

▪ **Quand et comment passer le test de niveau ?**

Au préalable, tout·e étudiant·e nouveau ou nouvelle à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant·e reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé-e » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

▪ **Quel cours suivre ?**

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre.

Il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note supérieure ou égale à 14/20.

Niveau d'anglais	Cours à suivre	Remarques importantes
A1	<i>General English A1</i>	Niveau débutant, ouvert à tous les étudiant·es, quelle que soit leur formation.
A2	<i>English for Social Sciences A2</i>	Notez bien que les cours <i>General English</i> ne sont pas destinés aux étudiant·es en science politique aux niveaux A2 et B1.
B1	<i>English for Social Sciences B1</i>	Même remarque que pour le niveau A2 : éviter les cours <i>General English</i> .
B2 et +	<i>English for Social Sciences B2+</i>	Possibilité de suivre un cours <i>General English B2+</i> si les cours pour sciences sociales sont complets ou incompatibles avec l'emploi du temps.

▪ **Quand et comment s'inscrire aux différents cours d'anglais ?**

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Mme Camille Joseph : anglaishs.cdl@gmail.com

La liste des cours, salles et enseignant·es de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentree : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>.

La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test. Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention ! Il est impératif que les étudiant·s préinscrit·es confirment leur présence en cours dès la première semaine faute de quoi des étudiant·es en attente présent·es au premier cours prendront leur place. Un étudiant·e ne sera inscrit·e définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant·e dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant·e).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

Bénéficier d'une dispense d'assiduité

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le contrôle continu. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiant·es ayant une raison justifiée (médicale, professionnelle) peuvent demander, avant la 4^{ème} semaine de cours du semestre courant, la dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne, renseignez-vous auprès du secrétariat du CDL.

Bâtiment B1, 2^e étage, bureaux 204/205. Tel : 01.49.40.68.43 / cdl@univ-paris8.fr

INSCRIPTIONS DANS LES EC DE SPECIALITE (L2-L3)

Un EC de spécialité est un cours à prendre dans un des départements partenaires de la science politique : Histoire, Sociologie-Anthropologie, Philosophie, Études de genre, Géographie ou Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (parcours études européennes et internationales). Les étudiant·es doivent s'inscrire à deux EC de spécialité en L2, puis à deux autres en L3. Tous les EC de spécialité doivent être choisis au sein d'un seul et même département.

Pour l'inscription aux cours de spécialité proposés par nos départements partenaires, veuillez-vous référer au tableau :

Pour les étudiant·es de L2	Pour les étudiant·es de L3
Dépôt des vœux : en novembre, vous devez remplir un formulaire indiquant vos choix de spécialité, classés par ordre de préférence, et le déposer auprès du secrétariat de la licence de science politique. Attribution des places : votre inscription dans l'une des spécialités dépend du nombre de places disponibles dans chaque département. Si la demande est supérieure à la capacité d'accueil, un tirage au sort est organisé.	Les étudiant·es doivent suivre la même spécialité qu'en L2 et s'inscrivent directement auprès du département

3. Inscription aux cours (2 EC au 2 nd semestre) : une fois votre spécialité confirmée par le département de science politique, vous devez vous inscrire dans les cours correspondants auprès du département concerné en décembre ou janvier (variable selon les départements). Pour cela, consultez leur site internet, leur blog ou rendez-vous dans leur secrétariat.	partenaire (2 EC au 1 ^{er} semestre).
--	---

L'inscription aux cours de ces départements ne pourra se faire sans préalablement avoir été inscrit·e dans une spécialité par la Licence de science politique en Licence 2. La liste des étudiant·es inscrit·es est transmise par les responsables de la licence aux départements partenaires. Attention : ce sont les **règles** et le **calendrier** du **département partenaire** qui **s'appliquent pour les cours de spécialité et les examens.**

CONTACTS DES DEPARTEMENTS PARTENAIRES

▪ **Études de genre**

Bâtiment B2, bureau B342
Valérie Dubois
01 49 40 68 13
valerie.dubois@univ-paris8.fr
Accueil tous les jours sauf vendredi après-midi : 9h–12h / 14h–16h

▪ **Études européennes et internationales**

Bâtiment B1, bureau B219
Franklin Ehpelto
01 49 40 68 35
sec.licence-eei@univ-paris8.fr
Lundi à vendredi : 9h–12h / 14h–16h30

▪ **Géographie**

Bâtiment D, bureau D129
Julie Athlan
01 49 40 72 73
Julie.Athlan@univ-paris8.fr

▪ **Sociologie-anthropologie**

Bâtiment B2, bureau B349
Jocelyne Dziura / Karline Adjì
01 49 40 73 45 / 01 49 40 68 26
Lundi à vendredi : 9h30–12h / 14h–16h

▪ **Histoire**

Bâtiment B2, bureau B346
Guylène Deruel
01 49 40 68 25
guylene.deruel@univ-paris8.fr
Lundi : 9h30–12h (après-midi sur rdv)
Mardi à jeudi : 9h30–12h / 13h30–16h30
Vendredi : 9h30–12h (fermé l'après-midi)

▪ **Philosophie**

Bâtiment A, salle A030
Chakiratou Salami
01 49 40 66 13
csalami@univ-paris8.fr
Lundi : 10h-12h (après-midi : sur rdv)
Mardi : 14h-16h (matin : sur rdv)
Jeudi : 10h-12h / 14h-16h
Possibilité de s'inscrire à la liste de diffusion de Philosophie pour être régulièrement informé·es de tout ce qui concerne la vie de ce département. Lien pour l'inscription
Liste de diffusion : <https://listes.univ-paris8.fr/www/sigrequest/info.philo>

VALIDATION

Les règles que nous vous présentons ont un cadre légal national. Au sein de l'université, elles ont été votées en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire).

Pour plus d'explications sur les modes de validation, consulter le document « Comprendre les notes et règles de validation des cours » accessible sur le blog.

LES DIFFERENTS EXAMENS

Contrôle continu et contrôle final

Les enseignements sont validés par des travaux écrits et oraux qui donnent lieu à une notation de 0 à 20. Chaque cours semestriel ou annuel est validé à partir d'au moins deux évaluations, dont l'une repose sur un travail écrit. Les évaluations prennent la forme d'un contrôle continu (examen sur table, devoir à la maison, présentation orale ou participation au cours du semestre) et d'un contrôle final (oral ou examen sur table).

Attention : Tou·tes les étudiant·es sont soumis·es aux mêmes règles d'évaluation. Aucun aménagement individuel ne peut être accordé par les enseignant·es ou les responsables de la licence. Par exemple, il n'est pas possible de demander un devoir maison à la place de l'examen sur table de fin de semestre. Seuls deux cas donnent lieu à des aménagements spécifiques :

- Le statut d'étudiant·e salarié·e (voir la rubrique « Etudiant·e salarié·e »)
- Une situation de handicap, comprenant les problèmes de santé mentale, reconnue par la cellule compétente (voir la rubrique « Situation de handicap »).

Attention, certains cours ne se valident qu'en contrôle continu :

- En licence 1 : MTU (M2E) ; les cours de méthodes qualitatives et quantitatives
- En licence 2 : TD Analyser & Enquêter l'État ; Travail et politique (M3P)
- En licence 3 : Tutorat, Textes de science politique en anglais, OUP (M3P)

Examens de session 1

Pour la majorité des cours, deux sessions d'examen sont proposées. La session 1 constitue la période principale d'examens qui se déroulent à la fin de chaque semestre. Elle comprend l'ensemble des épreuves permettant l'évaluation des connaissances acquises dans chaque unité d'enseignement.

i. En cas d'absence au contrôle continu ou de devoirs non rendus :

Les étudiant·es ne peuvent pas bénéficier d'un examen de remplacement au cours du semestre. La note obtenue au contrôle continu est zéro (ce qui permet la compensation et/ou la possibilité de participer à la session 2).

Les étudiant·es ayant une ou plusieurs absences justifiées (pour raisons de santé, sur présentation d'un certificat médical à l'enseignant·e) ont le choix entre :

- La mention "ABJ" (absence justifiée) pour le contrôle continu et le contrôle terminal (possibilité de le passer pour s'entraîner), dans ce cas, ces étudiant·es passent en session 2 ;
- La note de 0/20 en contrôle continu : la note de contrôle terminal sera donc divisée par 2, mais les étudiant·es pourront éventuellement valider par compensation.
- ii. **En cas d'absence au contrôle terminal (justifiée ou non justifiée)**, les étudiant·es obtiennent la mention ABJ ou ABI au cours et doivent impérativement passer l'examen en session 2.
- iii. **En cas de non validation du cours (note inférieure à 10) et de non compensation**, les étudiant·es doivent impérativement repasser l'examen en session 2.

Un cours dans lequel vous n'êtes jamais venu·e est un cours sans note, qui ne peut pas être compensé. Il faut alors impérativement passer l'examen en session 2.

Examens de session 2

La session 2 offre une seconde chance aux étudiant·es n'ayant pas validé leur semestre lors de la session 1, pour différentes raisons :

- La note obtenue pour le cours en session 1 est inférieure à 10/20 et le cours n'a pas été validé par compensation
- L'étudiant·e n'a pas participé aux examens de session 1 (pas de note)
- Lorsque l'étudiant·e a eu une note qu'il ou elle souhaite améliorer et à laquelle il ou elle fait le choix de renoncer (cf. ci-après : la « procédure de renonciation »).

La session 2 n'est pas pénalisante. Elle se déroule généralement quelques semaines après la fin du 2nd semestre et permet de (re)passer les examens des matières non validées. La note de session 2 remplace la précédente si elle est supérieure à la première note obtenue.

En cas d'absence, justifiée ou non, à l'examen de session 2, aucun examen supplémentaire/individuel ne peut être organisé.

En cas de validation par compensation, il est possible de passer l'examen en session 2 uniquement après avoir formulé une **demande de renonciation** auprès du secrétariat (voir ci-dessous).

Attention, les notes inférieures à 10 et non compensées au sein d'une UE ne sont pas conservées l'année qui suit celle de leur obtention : il faut suivre et valider à nouveau le cours.

Cours sans session 2

Attention, quelques cours ne se valident qu'en session 1 :

- En licence 1 : MTU (M2E) ; cours de méthodes qualitatives et quantitatives
- En licence 2 : TD Analyser & Enquêter l'État ; Travail et politique (M3P)
- En licence 3 : Tutorat, Textes de science politique en anglais, OUP (M3P)

La procédure de renonciation

Les étudiant·es qui valident une UE ou un semestre par compensation (avec une moyenne générale de 10/20) peuvent, s'ils le souhaitent, passer en session 2 les EC (autrement dit les cours) où ils ont obtenu une note inférieure à la moyenne dans le but d'améliorer cette note. Pour cela, ils doivent remplir le plus rapidement possible après les résultats aux examens (et dans tous les cas avant les épreuves de session 2 et jurys) un formulaire dit de renonciation dans lequel ils renoncent à la compensation (le formulaire est à remettre au secrétariat). Ce formulaire est à envoyer au secrétariat de la licence. Si l'étudiant·e obtient en session 2 une note inférieure à sa note initiale, cette dernière est conservée.

Attention, cette procédure n'est possible que pour l'année en cours. Les étudiant·es ne peuvent pas faire la procédure de renonciation pour des notes inférieures à la moyenne obtenues dans une UE ou un semestre validés les années précédentes.

REGLE DE L'ASSIDUITE

L'assiduité est obligatoire en L1 pour tous·tes les étudiant·es et pour l'ensemble des cours : trois absences maximum sont autorisées, 4 et 5 absences non justifiées par un certificat médical entraînent des **points en moins dans la moyenne**, 6 absences entraînent une **défaillance** au cours. Voir dans l'encadré ci-dessous pour un récapitulatif des règles concernant les cours à assiduité obligatoire et les règles de l'assiduité obligatoire.

L'assiduité est obligatoire en L2/L3 pour les cours suivants : « TD Analyser & enquêter l'Etat » (L2), « Méthodes en théorie politique » (L2), « Travail & Politique » (L2), Tutorat (L3), Orientation universitaire et professionnelle (L3).

Dispense de contrôle continu et d'assiduité : cette dispense concerne les étudiant·es salarié·es, sauf pour les cours à assiduité obligatoire (voir l'encadré ci-dessous).

A LIRE ATTENTIVEMENT

Pour le TD associé au cours **Analyser et enquêter l'État** (L2), pour tous les **cours de méthodes** (L1 : MTU ; Méthodes qualitatives, Méthodes quantitatives, L2 : Méthodes en théorie politique) et **tutorat** (L3), pour les cours **Travail et politique** en L2 et **Orientation universitaire et professionnelle** en L3, **l'assiduité et le contrôle continu** sont obligatoires, **y compris pour les étudiant·es salarié·es**. Aucune dispense d'assiduité et de contrôle continu ne sera accordée ; il n'existe pas d'examen terminal ni de session 2 pour ces cours.

Pour ces cours, 3 absences maximum sont acceptées. 4 ou 5 absences, même avec justification médicale, entraînent des retraits de points sur la note finale. En revanche 6 absences ou plus entraînent une **défaillance** de l'étudiant·e (le cours devra être repris l'année suivante ; aucune compensation n'est possible), **même en cas de justifications médicales**, la validation du cours nécessitant la présence en cours.

LA PROCEDURE DE VALIDATION DE LA LICENCE

La compensation des notes

La compensation des notes s'effectue **sans note éliminatoire** et sur la base de la **moyenne générale des notes** obtenues.

Attention : Une défaillance à un cours (comme le non-respect de l'assiduité, l'absence de rendus ou l'absence à un partiel) ne correspond pas à un zéro (obtenu par exemple pour une copie blanche rendue). Si vous êtes défaillant·e, aucune compensation ne sera possible avec d'autres cours et il faudra reprendre le cours l'année suivante. À l'inverse, si vous obtenez la note de zéro, cela signifie que vous avez une note valide, qui peut donc être compensée par vos résultats dans d'autres cours. Il est ainsi possible de valider l'UE par compensation.

La compensation s'effectue à trois niveaux :

- **Entre les EC** (Éléments Constitutifs) **à l'intérieur d'une UE** (Unité d'Enseignement), autrement dit entre les différents enseignements (ou cours) d'une même UE (voir la présentation des intitulés des EC et des UE en fin de brochure) ;
- **Entre les UE à l'intérieur d'un semestre** ;
- **Entre les semestres à l'intérieur d'une même année.**

Autrement dit, un EC peut être obtenu par compensation si la moyenne des notes des EC (pondérée par les coefficients) au sein d'une UE est de 10/20 ; une UE peut être obtenue par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux différentes UE au sein d'un semestre est de 10/20 ; un semestre peut être obtenu par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux deux semestres d'une même année est de 10/20. Les coefficients de pondération intervenant dans le calcul de la moyenne reflètent le nombre d'ECTS attribués aux EC et UE concernés.

Lecture des résultats sur vos relevés de notes

- **Admis** : vous avez validé votre EC, UE ou semestre, vous avez acquis les crédits ECTS correspondants.
- **Ajourné** : vous n'avez pas validé votre EC, UE ou semestre, vous n'avez pas acquis les crédits correspondants.
- **Défaillant** : vous n'avez pas de note pour cet EC, cette UE ou ce semestre.
- **AJAC** : ajourné·e mais autorisé·e à continuer.

Passage d'une année à la suivante

Si, à l'issue de l'année scolaire, un·e étudiant·e de L1 a validé les 60 ECTS constitutifs de la première année, il ou elle est **admis·e** à s'inscrire en L2 l'année suivante. Dans le cas contraire, il ou elle est **ajourné·e**. Toutefois, **si les UE qu'il ou elle a validées sur les deux semestres totalisent plus de la moitié des ECTS de l'année (soit 30 ECTS), il ou elle peut être autorisé à s'inscrire en L2 avec pour obligation de repasser au cours de son année de L2 les EC qui n'avaient pas été validés au cours de la première année (AJAC : ajourné·e mais autorisé·e à continuer).** De même, un·e étudiant·e de deuxième année qui a validé

les 60 ECTS de L1 et les 60 ECTS de L2 est admis·e à s'inscrire en L3. Dans le cas contraire, il ou elle est ajourné·e. Toutefois, s'il ou elle a validé les 60 ECTS de L1 et que les UE de L2 validées totalisent plus de 30 ECTS, il ou elle peut être autorisé·e à s'inscrire en troisième année avec l'obligation de valider au cours de sa L3 les EC non-acquises de L2.

Attention ! Aucun·e étudiant·e de L2 ne peut être autorisé·e à s'inscrire en L3 s'il ou elle n'a pas validé la totalité des ECTS de L1. Aucune dérogation ne sera accordée.

Conditions de délivrance du diplôme

Pour la délivrance du diplôme de Licence, deux sessions de jury sont organisées, en mai (1^{ère} session) et en juin (2^e session) de chaque année. Pour obtenir son diplôme de licence, 100% des ECTS L1-L2-L3 doivent avoir été acquises. Le mémoire de recherche ou de stage doit avoir été validé. Délivrance de mentions par le jury : Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

La délivrance du diplôme n'est pas automatique. Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury. Consultez l'affichage afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date.

L'attestation de réussite est un document pouvant être délivré après la délibération du jury. Elle permet de faire valoir ses droits en tant que titulaire d'un diplôme, en attendant la délivrance officielle de celui-ci. Attention : l'attestation de réussite doit être récupérée au secrétariat de la licence de science politique. Aucune attestation ne sera envoyée par mail. Une signature sera demandée au moment du retrait.

Durée des études : la licence s'obtient normalement en 3 ans. Une dérogation pour une 3^e année de L1 ou de L3 peut être demandée exceptionnellement aux responsables de formation. L'examen de cette demande intervient après un entretien pédagogique préalable avec les responsables de formation.

Attention : l'inscription dans une autre formation à Paris 8 (en dehors de la double licence Science politique-Histoire de Paris 8) ou dans une autre université ne donne droit à aucun aménagement horaire ni à aucune dispense d'examen ou d'assiduité.

ÉTUDIANT·ES EN REORIENTATION

Les étudiant·es en réorientation – en particulier au semestre 2 de la L1 – ayant déjà validé dans l'enseignement supérieur des EC au contenu proche de ceux dispensés dans la licence de science politique et les étudiant·es titulaires d'un diplôme obtenu hors de France **peuvent demander une équivalence ou une validation d'acquis *préalablement à leur inscription en licence* (pas après une inscription dans les cours ou au cours du semestre)**. Une équivalence vous permet de demander à être exempté·e d'un cours de la maquette, parce que vous avez déjà suivi et validé dans une autre formation un cours au contenu et aux objectifs pédagogiques équivalents. Les demandes doivent être transmises par e-mail à l'enseignant·e responsable des équivalences (voir p.4).

Vous indiquerez dans le mail :

- Nom/Prénom/Numéro étudiant/Année dans laquelle vous êtes actuellement inscrit·e
- L'intitulé exact du ou des cours dont vous demandez d'être exempté·e
- Le ou les cours que vous avez validé, et dont vous estimez qu'ils sont équivalents au cours ciblé de la licence de science politique pour lequel vous demandez l'équivalence

Vous joindrez à votre e-mail :

- Votre relevé de notes
- Tout document utile à l'appui de votre demande : syllabus ou plan du cours, notes prises en cours...

PLAGIAT, USAGE DE L'IA & FRAUDE

Une règle fondamentale du travail universitaire est de **produire soi-même** le travail que l'on fournit et de bien indiquer les sources sur lesquelles on s'est appuyé et, le cas échéant, les appuis dont on a pu bénéficier : cela vaut pour les travaux réalisés dans le cadre des cours (devoirs maison, préparation des exposés etc.), pour les mémoires et pour les devoirs sur table.

Cette règle conduit donc à prohiber :

- **La triche pendant l'examen** : tout·e étudiant·e ayant fraudé aura 0 au cours et sera convoqué·e par les responsables de formation. Nous rappelons qu'en application des dispositions légales, la fraude peut entraîner traduction en Conseil de discipline, exclusion de l'Université et l'interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.
- **Le plagiat** : qui correspond à l'utilisation de données, textes, extraits de textes, sans références complètes, que ceux-ci proviennent d'ouvrages et d'articles, ou d'une consultation par Internet. La constatation de plagiat entraîne la note de 0 au cours et convocation par les responsables de formation.
- Le fait de rendre un devoir réalisé en tout ou partie par une **intelligence artificielle** comme ChatGPT, qui entraînera également un zéro au cours et une convocation par les responsables de formation.

Toutes les références trouvées par les étudiant·es doivent donc être mentionnées. Elles ne sauraient, par ailleurs, se substituer aux lectures, prioritaires, données par l'enseignant·e (brochure et Moodle). L'utilisation systématique de guillemets et la citation complète de la source (sous la forme d'une note de bas de page par exemple), lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffrent aucune exception.

Rendre plusieurs fois le même devoir, recopier des passages d'un travail précédemment rendu pour valider un autre cours (auto-plagiat), ou, a fortiori, utiliser le travail d'un·e autre étudiant·e est également assimilé au plagiat et sanctionné.

Qu'est-ce que ChatGPT ou ses équivalents ? Quels sont les dangers de ces outils ?

ChatGPT est un outil d'intelligence artificielle produisant, sur demande, des textes, sur des sujets divers. Nous mettons fortement en garde les étudiant·es contre les dangers de ChatGPT : non seulement parce que la qualité produite n'est pas garantie, mais aussi parce que la reproduction de textes produits par ChatGPT ne satisfait pas aux exigences universitaires, à savoir l'apprentissage, en lien avec les cours et les enseignant·es, de connaissances et la production, par les étudiant·es, de contenus qui sont ensuite évalués en vue de l'obtention d'un diplôme.

CHARTRE D'USAGE DES MODELES D'IA GENERATIVE DU DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

À ce jour, vous avez entendu parler de la capacité de ChatGPT à vous aider dans les tâches d'écriture. Peut-être l'avez-vous même essayé, lui ou d'autres modèles Claude, Perplexity, Le Chat, Gemini. Ce qui est recommandable, car dans votre future vie professionnelle, vous serez amené-es à travailler avec des assistants dotés d'IA, que ce soit pour la gestion de tâches bureautiques banales ou d'autres tâches plus spécifiques comme l'analyse de données. Se familiariser avec ces outils et apprendre à connaître leurs forces et leurs faiblesses est donc crucial.

Cependant, en tant qu'étudiant-e, certaines utilisations peuvent être plus recommandées que d'autres. Avant de commencer à utiliser ChatGPT, réfléchissez à ce que vous pourriez perdre en vous y fiant de manière aveugle et répétée. Nous ne parlons pas de notes mais de compétences. Nous vous proposons des documents de recherche, des exercices, des projets à mener seul-es ou en groupe tout au long de vos études, pour vous permettre d'apprendre et d'améliorer vos compétences. Tant à l'oral qu'à l'écrit c'est en faisant vous-même que vous progressez dans votre capacité à analyser puis à organiser, structurer et exposer votre réflexion. Cela ne se produira que si vous effectuez réellement les tâches et le travail demandés.

Nous pouvons nous attendre à ce que les flux de travail dans les universités et le monde professionnel soient façonnés par la collaboration entre les êtres humains et les systèmes basés sur l'IA, tels que les grands modèles de langage (LLM). Mais s'appuyer sur ChatGPT ou d'autres modèles à mauvais escient dans votre formation peut vous empêcher d'acquérir ou d'affiner ces compétences au fil du temps et vous pénaliser dans les examens.

Utiliser ces modèles de manière efficace et raisonnée

En premier lieu, informez-vous sur le mode de fonctionnement de ces modèles et leurs capacités réelles. Une approche consiste à considérer les compétences ou les tâches que vous êtes censés apprendre, exécuter ou améliorer dans le cadre d'un devoir donné. Mettez-vous au défi de réaliser ces tâches de manière indépendante, écrivez vos solutions, puis comparez-les de façon mesurée avec les résultats du modèle d'IA de votre choix. Ce faisant, vous pouvez réfléchir sur l'exactitude de votre travail et des résultats de l'IA, identifier les points à améliorer, et comprendre où se situent les forces et les faiblesses du modèle. Ce processus transforme les LLM en un outil de soutien plutôt qu'en un substitut, tout en fournissant un aperçu précieux de votre propre travail.

Fonctionnement des modèles et conseil

N'utilisez PAS ChatGPT ou d'autres services construits sur de grands modèles de langage pour rédiger ou écrire des phrases et des paragraphes dans votre document. Ces phrases auront l'air plausibles, vraisemblables mais elles n'ont aucun sens pour le modèle qui les produit. Les IA génèrent des réponses probabilistes sans véritable compréhension sémantique ou contextuelle. Les réponses peuvent donc véhiculer des clichés ou être fausses : c'est ce qu'on appelle des hallucinations. Corriger ces phrases ou essayer de développer votre propre argument indépendamment d'elles sera plus laborieux que de les rédiger vous-même. Ne

commettez donc pas l'erreur d'emprisonner vos pensées dans l'imitation probabiliste de phrases qui miment l'expression de la pensée.

Protection des données et empreinte carbone désastreuse : protégez-vous et polluez moins

Tout ce que vous écrivez, injectez dans ces modèles est utilisé pour leur entraînement et peut réapparaître dans une réponse. N'utilisez donc pas de données personnelles ou de contenus soumis au droit d'auteur. L'usage de ces modèles repose sur des millions d'heures de calcul qui provoquent une explosion de la consommation d'énergie (augmentation de gaz à effets de serre, d'eau pour refroidir les centres de données, de métaux rares pour fabriquer les processeurs nécessaires à ces calculs) et débouchent sur une catastrophe environnementale¹.

Charte d'usage et obligations étudiantes

Pour des raisons de transparence, il est demandé aux étudiant·es du cours d'inclure un court avertissement dans leurs travaux, indiquant si et quel modèle d'IA ils ont utilisé et pour quelles tâches. Exemples de tâches :

1. Exploration d'une notion, ou de la littérature
2. Trouver une question de recherche
3. Élaborer des hypothèses fondées sur une théorie
4. Analyser des données
5. Structurer un document
6. Le réviser.

Lorsque vous rendez un devoir vous devez déclarer :

- Si et pour quelles tâches vous avez utilisé ChatGPT ou des grands modèles de langage (LLM) comparables ;
- Comment votre travail s'est appuyé sur les résultats fournis par le modèle ;
- Dressez la liste des messages-guides (prompts) que vous avez utilisés et des réponses que vous avez données dans une annexe.

N'oubliez pas que vous êtes seul responsable du texte que vous soumettez. L'utilisation non documentée de modèles basés sur l'IA, le plagiat, les failles dans le raisonnement ou l'analyse, et les sources fabriquées peuvent entraîner une réduction significative de la note, voire un échec. Que ces problèmes proviennent de vous ou du modèle - en tant qu'auteur·e, vous êtes responsable des forces et des faiblesses de votre travail.

¹<https://www.polytechnique-insights.com/tribunes/energie/ia-generative-la-consommation-energetique-explose/>

SITUATION DE HANDICAP

POLE HANDICAP DE L'UNIVERSITE

Des aménagements pédagogiques des modes de validation des études sont prévus pour les étudiant-es en situation de handicap, en concertation avec le Pôle Handicap de l'université. Le Pôle handicap travaille avec les autres services de l'université pour vous aider dans la définition de votre plan d'accompagnement personnalisé et des aménagements du cursus (PAEH).



01 49 40 67 92 / 71 47

accueil.handicap@univ-paris8.fr

<https://www.univ-paris8.fr/Pole-Handicap>

AU SEIN DU DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Au sein du département de science politique, les deux référent-es sont :

Julien Desnoyers : julien.desnoyers03@univ-paris8.fr

Anne Marijnen : anne.marijnen@univ-paris8.fr

DEMARCHES A REALISER DES VOTRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Prenez dès que possible un rendez-vous avec le pôle handicap par mail (accueil.handicap@univ-paris8.fr) en mettant en copie Julien Desnoyers (julien.desnoyers03@univ-paris8.fr). Il est important de faire un entretien d'évaluation de vos besoins au plus tôt.

Votre situation de handicap sera attestée par le médecin universitaire, après la présentation de vos justificatifs médicaux. Le pôle handicap se concertera ensuite avec les référent-es handicap du département de science politique afin de mettre en place les aménagements pédagogiques préconisés. Si vous bénéficiez déjà d'un PAEH les années précédentes, merci de prévenir Julien Desnoyers et de préciser quels étaient les aménagements précédents.

MISE EN ŒUVRE DES AMENAGEMENTS

Si des aménagements sont prévus dans le cadre de votre « plan d'accompagnement personnalisé et des aménagements de cursus » (PAEH), il faut en informer vos enseignant-es au plus tôt dans le semestre. Vous pouvez prendre contact avec Anne Marijnen (référente handicap) si vous rencontrez des difficultés particulières.

NB. Si vous bénéficiez d'un tiers-temps pour les partiels, pensez également, au moment des inscriptions dans les cours, à éviter d'avoir deux voire trois cours consécutifs.

ORGANISATION DES EXAMENS

En fin de semestre et en amont des partiels finaux, Julien Desnoyers vous contactera pour que vous puissiez signaler les éventuels problèmes de tiers-temps. Merci de lui répondre rapidement pour que des solutions puissent être trouvées.

ETUDIANT·E SALARIÉ·E

Le département de Science politique offre aux étudiant·es occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité à certains cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

Le statut d'« étudiant·e salarié·e » peut être accordé aux étudiant·es inscrit·es en science politique. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un **contrat de travail d'au moins 15 heures hebdomadaires** et en faire la demande auprès du secrétariat avant la **date limite** fixée pour chaque semestre et mise en ligne sur le blog. Après cette date, les étudiant·es qui souhaitent demander le statut du fait d'un cas particulier (contrat de travail obtenu tardivement, stage, problèmes de santé, problèmes de papiers, problème de garde d'enfants notamment) devront constituer un dossier avec une lettre de motivation et des pièces justificatives. Ce dossier sera examiné par les responsables de licence.

Attention : l'obtention du statut **n'est pas automatique** ; elle dépend de la **qualité et de la solidité de votre dossier**. Par ailleurs, ce statut doit être **renouvelé chaque année**, sans exception (il n'est pas reconductible d'une année sur l'autre).

DEMARCHES A SUIVRE

Au début de chaque semestre et avant la date limite fixée à chaque début de semestre (cf. blog du département), il faut faire établir une attestation d'étudiant·e salarié·e auprès du secrétariat de Science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie, etc.). Une fois l'attestation établie, **toujours en début de semestre**, il faut entrer en contact avec chacun·e des enseignant·es pour se signaler comme étudiant·e salarié·e.

LA DISPENSE D'ASSIDUITE

La **dispense d'assiduité** que permet le statut d'« étudiant·e salarié·e » concerne tous les cours de Licence, sauf les cours suivants : les TD associés à des cours magistraux (L2), les cours de méthodes (L1-L2) et tutorat (L3), les cours de M3P (Travail et politique en L2, OUP en L3). Pour ces derniers, l'assiduité et le contrôle continu sont obligatoires (voir encadré plus haut), ces cours sont des **cours sans session 2**. Pour tous les autres cours, il revient à l'étudiant·e de récupérer les cours non suivis.

CONTROLE DE CONNAISSANCE

Le statut d'étudiant·e salarié·e permet d'être dispensé·e de contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de session 2) reste obligatoire.**

Pour les cours ne se validant pas par un examen terminal (à savoir : le cours MTU en L1, le TD associé au cours « Analyser et enquêter l'État » en L2, les cours de méthodes et de tutorat en

L1, L2 et L3, les cours de M3P en L2 et L3), l'enseignant-e détermine pour tous·tes les étudiant·es un mode de validation en contrôle continu (exposé, fiche de lecture, dossier, etc.). Les étudiant·es salarié·es doivent donc impérativement prendre contact avec l'enseignant-e pour faire connaître leur situation et, éventuellement, déterminer un mode de validation aménagé / allégé (par exemple remise de deux travaux au lieu de trois).

Les étudiant·es bénéficiant du statut peuvent, s'ils ou elles le souhaitent, se présenter au **contrôle continu**. Dans ce cas, la **note obtenue en contrôle continu sera prise en compte uniquement si elle améliore la moyenne finale**.

REALISER UN STAGE EN LICENCE

En complément de vos notes à l'université, votre dossier peut être enrichi par la réalisation de stages. Notez toutefois que ceux-ci ont un caractère second par rapport à votre scolarité, **ne peuvent pas donner lieu à des aménagements d'emploi du temps**, et devront donc être réalisés sur des périodes de vacances, à l'inter-semester ou de façon à ce que vous puissiez assister à tous vos cours. Ils ne font pas l'objet de notes et ne remplacent aucun cours.

Pour réaliser un stage, il vous faudra **obtenir une convention de stage auprès du/de la responsable des stages**. Ses rubriques doivent d'abord être complétées par vous, puis par votre structure d'accueil, et enfin retournées au/à la responsable des stages. Pour que cette circulation puisse se faire sans problème, il faut contacter le/la responsable des stages au moins 3 semaines avant le début prévu du stage.

Afin d'être protégé·e en cas d'incident sur votre lieu de travail et afin que votre employeur ne soit pas illégalement en position de vous faire faire du travail gratuit, l'université exige une **convention de stage signée avant le début du stage et avant le départ** (en cas de stage à l'étranger). Les conventions de stage rendues après le début de celui-ci ne seront pas signées. Tout stage commencé sans convention signée ne sera donc pas validé.

Pour examiner votre demande et vous délivrer une convention de stage, le/la responsable des stages a besoin des éléments suivants :

- Nom de l'organisme d'accueil et lieu du stage ;
- Dates de début et de fin de stage, nombre d'heures et horaires de travail ;
- Description des missions et tâches qui vous seront confiées (elles doivent impérativement avoir un lien avec votre formation et/ou votre projet professionnel) ;
- Nom du directeur ou de la directrice de mémoire si un mémoire de stage est prévu ;
- Attestation de responsabilité civile vous couvrant (y compris à l'étranger si votre stage s'y déroule) ;
- Relevés de notes des années précédentes (et du 1^{er} semestre si le stage est prévu au 2nd semestre).

Vous trouverez sur le Moodle des stages - « Suivi de stages – Science politique » - l'ensemble des informations pratiques relatives à la réalisation d'un stage. Une réunion d'information sur les stages en licence est organisée au courant du 1^{er} semestre de l'année universitaire et sa date annoncée sur le blog.

MOBILITES ETUDIANTES INTERNATIONALES

Le département de science politique a mis en place une politique de partenariat avec l'ensemble des pays membres du programme Erasmus (les pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, comme la Norvège ou l'Islande), avec le programme MICEFA (États-Unis), le programme BCI (Québec, Canada), ainsi que les accords bilatéraux (Amérique latine, Japon, Corée du Sud).

MOBILITES INTERNATIONALES SORTANTES

Le département de Science politique incite fortement les étudiant·es à étudier dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et de coopération. Les étudiant·es en séjour à l'étranger durant un semestre ou une année bénéficie d'équivalences accordées sur la base des résultats obtenus dans leur université d'accueil.

Au début de l'année académique et au début du second semestre sont organisées des réunions d'information pour répondre aux questions des étudiant·es. Un « Vademecum Mobilité » est disponible sur le blog.

Concernant les modalités de soutien financier, les étudiant·es peuvent bénéficier de l'allocation Erasmus ainsi que de l'aide à la mobilité internationale (AMI) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESR) pour les mobilités sortantes, s'ils/elles sont bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux du Crous.

MOBILITES INTERNATIONALES ENTRANTES

L'accueil des mobilités internationales entrantes est assuré par le référent du département de science politique. Les échanges sont généralement dématérialisés et concernent l'orientation dans le choix définitif des cours à suivre ainsi que des consignes pour une meilleure intégration au cursus de science politique.

LE MEMOIRE DE LICENCE 3

La validation du mémoire est requise pour valider la licence (attention : validation du mémoire ne veut pas nécessairement dire d'y obtenir la moyenne, celui-ci pouvant être, comme pour les EC, validé par compensation).

Le mémoire porte sur un sujet qui doit être préalablement soumis à un-e directeur-ice de recherche spécialiste de la question soulevée. Les spécialités de chaque enseignant-e-chercheur-e sont indiquées dans cette brochure. Des échanges réguliers avec l'encadrant-e sont une obligation, trois RDV sont à prévoir dans l'année. Chaque enseignant-e titulaire assure une permanence hebdomadaire (voir affichage et blog).

Un formulaire précisant le sujet du mémoire ainsi que le nom de l'encadrant-e doit être déposé au secrétariat avant la date limite indiquée dans le calendrier pédagogique. Ce document est accessible sur le blog. La date vous sera également transmise lors de la pré-rentrée.

LE MEMOIRE DE RECHERCHE

Le mémoire de recherche est un travail individuel. **Le mémoire de recherche** doit comporter une **question de recherche problématisée**, nourrie d'une **mini-enquête** (enquête de terrain, étude d'un corpus de textes ou d'archives, enquête conceptuelle...) et d'une **bibliographie minimale, pertinente** au regard de la question traitée. Ce mémoire doit faire entre **15 et 20 pages** (soit entre 45 000 et 60 000 signes espaces compris), hors bibliographie et hors annexes éventuelles.

LE MEMOIRE DE STAGE

Un stage (d'une durée minimale de 75 heures et d'une durée maximale de 6 mois) peut être validé dans le cadre du diplôme et intégré au cursus, en lieu et place du mémoire de recherche. Chaque stage est encadré par un-e enseignant-e du département (qui n'est pas nécessairement le ou la responsable des stages). Un tuteur ou une tutrice de stage est également désigné-e dans l'entreprise ou l'organisation d'accueil du ou de la stagiaire. Le stage donne lieu à un mémoire et à une évaluation notée. **Le mémoire de stage** n'est pas un simple rapport de stage. Il **doit être problématisé, rigoureusement structuré**, et inclure une **bibliographie pertinente** au regard des questions soulevées par le stage. Il doit faire entre **15 et 20 pages** (soit entre 45 000 et 60 000 signes espaces compris) hors bibliographie et hors annexes éventuelles. En L1 et L2, il est possible de faire un stage en dehors des périodes de cours (pendant les mois d'été) mais celui-ci ne donne lieu à aucun aménagement et à aucune validation. Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions dans le document Stages Licence FAQ disponible sur le blog du département.

LE PROJET TUTEUR

Le mémoire de L3 peut aussi être validé sur la base d'un travail de recherche **réalisé en groupe et supervisé par l'un-e des enseignant-es du département en charge d'encadrer ces mémoires collectifs** (la liste de ces derniers est affichée sur le blog du secrétariat à la rentrée).

Les groupes de projets tutorés comprennent **deux ou trois étudiant-es maximum** et doivent être constitués au moment du dépôt du formulaire au secrétariat. Aucun-e étudiant-e ne pourra s'ajouter à un groupe déjà existant une fois le formulaire déposé. La longueur des mémoires de projets tutorés est comprise entre **40 et 50 pages**. Les mémoires feront l'objet d'une évaluation unique : les membres d'un groupe obtiendront tous-ttes la même note. Les enseignant-es volontaires pour l'encadrement de ces mémoires collectifs pourront proposer au préalable des thèmes ou des sujets de mémoire possibles.

LE MEMOIRE DE L3 EN CAS DE MOBILITE INTERNATIONALE

En cas de mobilité internationale sortante au premier semestre de la L3, vous devez rédiger un mémoire sous la direction d'un-e enseignant-e du département de science politique (choisir un encadrant-e, demander des rendez-vous à distance avant l'échéance d'envoi du formulaire du mémoire en novembre) et valider le cours de Tutorat (annualisé) en vous inscrivant dès le 1^{er} semestre (aucune dispense possible). Pour vous permettre de le valider, vous serez inscrit-es dans un des trois groupes de tutorat et recevrez un document de cadrage. **En cas de mobilité internationale sortante au second semestre ou toute l'année en L3, le mémoire est remplacé par un rapport de séjour.** Vous pouvez consulter sur le blog les attendus de ce rapport. N'hésitez pas à contacter le/la responsable des relations internationales pour en connaître la structure.

LETTRES DE RECOMMANDATION

Vous serez peut-être amené-es à demander des lettres de recommandation à vos enseignant-es, notamment dans le cadre de candidatures en master. Dans ces lettres, nous décrivons le contexte dans lequel nous avons pu observer votre travail, en nous appuyant sur des éléments concrets que nous avons évalués (exposés, dissertations, dossiers, etc.). Il est donc essentiel de solliciter un-e enseignant-e qui dispose d'éléments tangibles et objectifs pour valoriser vos compétences et aptitudes. Donnez la priorité à vos encadrant-es de mémoire (en L3). Sinon, choisissez idéalement l'enseignant-e d'un cours dans le cadre duquel vous avez rendu plusieurs travaux et obtenu de bons résultats. Lorsque vous faites une demande de lettre de recommandation, veillez à respecter les points suivants :

- La lettre doit être **exigée** dans le dossier de candidature (joignez une preuve à votre demande) ;
- Indiquez clairement dans votre message **la formation visée**, en mentionnant l'intitulé précis et en fournissant un **lien direct** vers la page web détaillant le contenu du programme ;
- Précisez la **date limite** à laquelle la lettre doit être envoyée ;
- Joignez à votre demande les **documents clés** de votre dossier : lettre de motivation, CV et vos **relevés de notes depuis la L1**.

Les enseignant-es du département se réservent le droit de refuser une demande de recommandation.

TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT

Des tuteurs ou tutrices tiennent des permanences hebdomadaires au département de science politique (3^{ème} étage du bâtiment B2) pour aider les étudiant·es à s'orienter et leur fournir un soutien méthodologique. Ce sont des étudiant·es en master de science politique à l'Université Paris 8 qui connaissent bien la formation et son organisation et peuvent vous faire bénéficier de leur expérience.

Les horaires de leurs permanences sont communiqués sur le blog du département et affichés au département de science politique. N'hésitez pas à les solliciter.

AIDE A LA MAITRISE DU FRANÇAIS

Si le français n'est pas votre langue maternelle OU si vous ressentez des difficultés à vous exprimer à l'écrit ou à l'oral, il est important de ne pas tarder à signaler ces difficultés aux responsables de formation ou à vos enseignant·es. Plusieurs ressources existent, en voici quelques-unes mais n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés spécifiques.

Département Communication/FLE (Français Langue Étrangère)

Ce département propose deux cours de remise à niveau en communication orale et écrite : un cours de méthodologie de l'expression écrite et orale pour des étudiant·es francophones et étranger·ères, et un cours de méthodologie du travail et de la recherche universitaires. Ces deux cours sont ouverts à l'ensemble des étudiant·es qui en ont besoin, qu'ils ou elles soient étranger·ères ou non. Les cours de Français Langue Étrangère ne peuvent pas être pris comme des cours de langue mais peuvent être pris comme des EC libres.

Aide de la Bibliothèque universitaire

La BU organise des rendez-vous individuels, des ateliers d'écriture (avec des outils comme Ecri+) ou de l'apprentissage autonome (abonnement de la BU à *Toutapprendre.com* avec des exercices adaptés à votre niveau).

Les tuteurs et tutrices du département de science politique

L'aide aux étudiant·es en difficultés est au cœur de la fonction des tuteur·ices. Ils/elles proposent une aide à la lecture de textes, et à la réécriture des copies, devoirs, travaux, etc.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Si l'université bénéficie d'une image progressiste, les situations de violence et de harcèlement sexuel existent dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces violences (harcèlement sexuel, outrage sexiste, agressions sexuelles, viols) peuvent survenir dans différents espaces universitaires, de la part d'étudiant·es ou de professionnel·les.

En tant qu'étudiant·e en science politique, vous développez une compréhension critique des rapports de pouvoir et des inégalités.

- Respectez le consentement : il doit être libre, éclairé et peut être retiré à tout moment
- Questionnez les stéréotypes de genre et les comportements sexistes
- Créez un environnement bienveillant dans vos groupes de travail et associations étudiantes
- Soyez particulièrement vigilant·e sur les réseaux sociaux ou encore les groupes de discussion en ligne qui constituent autant de situations qui peuvent générer des formes de violences sexistes et sexuelles
- N'hésitez pas à solliciter les dispositifs de votre université et informer vos camarades de leur existence

Le harcèlement sexuel

Le harcèlement est ainsi défini par le code pénal français (art. 222-33) :

« I. – Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante

II. – Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

Si vous êtes confronté·es à des situations de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles dans le cadre de vos études, en tant que témoin ou victime, n'hésitez pas à en parler. Plusieurs dispositifs d'écoute et d'accompagnement existent à Paris 8 :

- Chargée de mission égalité femmes-hommes : Fatima Zénati, 06 63 85 11 96
- Référente VSS de l'UFR Textes & Sociétés : Patricia Ebring et Anne Marijnen
- Psychologue spécialiste VSS : Julie Dugué, julie.dugue@univ-paris8.fr, permanence le mercredi de 9h à 12h
- Dispositif d'écoute et de signalement : celluledecoute@univ-paris8.fr

Il existe également un numéro national d'information pour les femmes victimes de violences (gratuit, anonyme), il s'agit du **3919**.

L'université a mis en place un dispositif pour prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles. En partenariat avec l'association **Women Safe** (<http://www.women-safe.org>) et la **Maison des femmes de Saint Denis** (<http://www.lamaisondesfemmes.fr>), il s'adresse à toute la communauté universitaire, et les entretiens avec les médecins et les juristes sont confidentiels et gratuits.

- Prise de rendez-vous et permanence de l'association **Women Safe** par téléphone au 01 39 10 85 35, du lundi au vendredi, de 9h à 17h ou par mail : accueil@women-safe.org. L'accueil se situe au 20, rue Armagis à Saint-Germain-en-Laye (RER A Station Saint-Germain-en-Laye) ou dans la permanence délocalisée dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, au sein de la Villa des créateurs (9, rue Ganneron à Paris)
- **Maison des femmes de Saint- Denis** : secretariat.mdf@ch-stdenis.fr ou contact@lamaisondesfemmes.fr | 01 42 35 61 28. Accueil à Saint Denis : 1, chemin du moulin basset.

Les étudiant·es ne doivent pas hésiter à saisir les responsables du département, de formation et/ou la commission de médiation si toute forme de violence sexiste et sexuelle ou de harcèlement est constatée ou suspectée.

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

EN LICENCE 1

SEMESTRE 1	
Histoire politique et sociale de la France	Ce cours vise à acquérir les repères chronologiques fondamentaux de l'histoire politique contemporaine de la France et à comprendre les enjeux liés aux principaux mouvements et événements. Se focalisant sur le dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième, il met l'accent sur les configurations et les moments de crise les plus décisifs pour l'évolution du système politique français.
Droit constitutionnel et institutions politiques comparées	Ce cours porte sur les institutions politiques formellement codifiées dans les constitutions. Il les aborde dans une perspective dynamique (histoire des institutions, mécanismes de fonctionnement, équilibres entre les pouvoirs...). Le cours est organisé autour du principe de comparaison entre des cas nationaux. Il est centré sur des cas de démocraties pluralistes occidentales (Allemagne, États-Unis, France, Italie, Royaume-Uni...).
Introduction à la sociologie politique	L'objectif de ce cours est d'apporter aux étudiant·es une première connaissance des objets, des méthodes et des principaux courants de la sociologie politique. Après avoir posé la question de la définition de la sociologie politique et de sa place au sein de la science politique, on construira une réflexion autour de concepts fondamentaux de la sociologie politique à partir de travaux fondateurs et d'enquêtes récentes. On fera apparaître les enjeux de la démarche sociologique pour la compréhension des jeux et des pratiques politiques, de leur formation historique à leur transformation contemporaine.

Économie politique	Ce cours a pour but d'offrir des clés de lecture des grands débats et des grands problèmes économiques contemporains. On y verra comment les dynamiques économiques sont sous-tendues par des forces politiques et sociales. On sera particulièrement attentif à la façon dont les doctrines et les théories économiques nourrissent ces dynamiques économiques, en les justifiant, en leur donnant l'apparence de phénomènes « naturels » ou en les orientant vers des projets politiques plus globaux. Le cours prend appui sur des textes classiques de théorie, d'histoire et de sociologie économique, ainsi que sur les recherches plus récentes qui ont contribué à renouveler ce champ d'études ; il s'appuie aussi sur des ressources documentaires et filmiques, ainsi que sur le commentaire de faits d'actualité. Les définitions nécessaires à la compréhension du cours et des phénomènes économiques décrits seront précisées pendant les séances. Le cours ne suppose ni connaissances préalables en économie, ni connaissances mathématiques.
Méthodologie du travail universitaire, M2E	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiant·es de se repérer dans l'espace et les services de l'université pour mieux en mobiliser les ressources, de bien s'orienter dans leur parcours d'études, mais aussi de leur fournir des bases concernant les méthodes du travail universitaire de manière générale et en science politique en particulier. Sur la base d'exercices pratiques (écrits et oraux, réalisés individuellement ou en groupe – visant toujours à permettre au maximum une posture active des étudiant·es et à être à l'écoute de leurs retours d'expérience), on y aborde d'abord les questions d'apprentissage et de suivi des cours (prendre des notes, lire « à côté », apprendre et réviser, etc.). On présente ensuite les outils à la disposition des étudiant·es, de manière à développer leur connaissance pratique de l'université (utiliser la bibliothèque universitaire, trouver des sources, constituer une bibliographie, etc.). On travaille enfin sur les différents types de travaux universitaires et leurs « règles du jeu » (lecture, fiche de lecture, dissertation, commentaire de texte, exposé oral, usages de la citation, etc.). Ce cours se valide uniquement en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.

SEMESTRE 2	
Introduction à la théorie politique	L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiant·es avec la théorie politique. Les thèmes abordés cette année seront communiqués par les enseignant·es en début de second semestre.
Introduction aux relations internationales	Le cours est indissociablement théorique et empirique. Théorique en ce qu'il offre aux étudiant·es une introduction à la discipline des « Relations Internationales », présentée synthétiquement à travers ses grands courants classiques mais aussi à travers un certain nombre de doctrines critiques plus récentes. Empirique en ce qu'il est guidé par le souci d'appréhender les relations internationales dans leur fonctionnement le plus concret et le plus contemporain : on s'interrogera ainsi sur un certain nombre de phénomènes (les institutions internationales, les commerces et trafics de produits licites et illicites, les relations entre acteurs étatiques et non étatiques, le terrorisme, etc.), pour tenter de comprendre les oppositions, les inégalités et les règles qui structurent le système mondial.
Politiques publiques : Europe, États, collectivités locales	Ce cours est une introduction à la sociologie de l'action publique. Il vise à fournir aux étudiant·es des éléments de réflexion et des outils pratiques pour comprendre et analyser les politiques publiques à l'échelle de l'Union européenne, des États et des collectivités locales. Il explore les conditions de la fabrique et de la mise en œuvre des politiques publiques. On s'intéressera d'abord aux différents acteurs collectifs et individuels, publics (des hauts fonctionnaires aux agent·es de guichets) et privés (groupes d'intérêt, destinataires) des politiques publiques. Ces derniers interagissent dans la co-production de l'action publique à différents niveaux : local, national et européen. On étudiera ensuite les logiques de construction et de problématisation des « problèmes publics » à partir de thématiques variées (environnement, emploi, culture, santé, éducation, lutte contre les discriminations, etc.) et des processus dits d'eupéanisation et de transnationalisation de l'action publique.
Méthodes quantitatives en sciences sociales	Omniprésentes dans les débats publics et faisant l'objet d'usages plus ou moins rigoureux, les statistiques sont essentielles pour connaître le monde social et pour guider l'action publique. Ce cours d'introduction aux méthodes quantitatives présente un des outils centraux des recherches en sciences sociales et en science politique. Illustré par des exemples variés d'enquêtes et par des exercices pratiques, il s'appuie également sur l'exploitation collective d'une grande enquête quantitative. Il permettra ainsi aux étudiant·es, d'une part, d'acquérir la maîtrise des notions de base de la statistique descriptive et du raisonnement statistique et, d'autre part, de développer des savoir-faire critiques sur la construction des « données » et des catégories statistiques. Le cours vise ainsi à la fois à développer un regard critique sur les usages des chiffres qui circulent dans l'espace public

	et à appréhender la puissance de l'outil statistique pour la connaissance objective du monde social. L'assiduité est obligatoire. Il se valide uniquement en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.
Méthodes qualitatives	Après avoir présenté les grandes étapes d'une recherche en science politique basée (de la formulation d'une problématique aux résultats), nous reviendrons sur les principales méthodes d'enquête qualitatives utilisées en sociologie politique que sont l'entretien, l'observation et la constitution d'un corpus documentaire (articles de presse, documents audio-visuels, littérature dite « grise » telle que les rapports institutionnels, archives publiques ou privées notamment). Nous verrons, d'abord, comment « faire du terrain » pour étudier ensuite comment analyser, avec les outils conceptuels de la sociologie politique, les matériaux ainsi constitués, dans une posture critique et réflexive, entre « droit d'enquêter » et « droits des enquêté-es ». Ce cours d'introduction aux méthodes qualitatives s'appuiera sur la lecture d'articles et d'ouvrages scientifiques basés sur des enquêtes empiriques, ainsi que sur la réalisation d'exercices pratiques par les étudiant-es en lien avec les différentes méthodes d'enquête présentées dans le cours. L'assiduité y est obligatoire. Il se valide uniquement en contrôle continu, il n'y a pas de session 2.

EN LICENCE 2

SEMESTRE 3	
Analyser et enquêter l'État CM et TD	L'État sera abordé dans ce cours comme une forme politique qui, loin d'avoir toujours existé, est le résultat d'un processus historique : la constitution progressive, au cours des siècles, d'un monopole de domination (militaire, financier, symbolique) au profit d'un centre qui a vocation à exercer le pouvoir sur une population et sur un territoire. Après avoir examiné les différentes facettes de ce processus de monopolisation, le cours portera son attention sur la différenciation et la spécialisation qui règnent au sein de l'État, envisagé à la fois comme institution bureaucratique et du point de vue du travail politique. Dans ce cours et à travers ces questions, seront abordés différents travaux et théories permettant de penser l'État. Des enquêtes consacrées à l'action de ses agents et à ses transformations récentes seront également présentées. Pour le TD, l'assiduité est obligatoire. Il se valide uniquement en contrôle continu (il n'y a pas de session 2).
Organisations internationales	Ce cours a pour objectif la compréhension du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et de leur poids dans les relations internationales. Une attention particulière sera accordée à l'ONU, à l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), aux grandes organisations à vocation économique (FMI, Banque mondiale, OMC) et aux organisations régionales (espaces arabe et asiatique notamment).
Politique et société : Asie	Ce cours abordera les dynamiques politiques et sociales actuelles du Cambodge, de la Corée du Sud, du Japon et du Vietnam. Avec une approche à la fois sociologique et politique, chaque cours sera consacré à l'un de ces pays, en explorant les relations entre l'État et la société, les différentes formes de pouvoir, ainsi que les héritages historiques et les transformations économiques, sociales et culturelles. Nous porterons également une attention particulière à certaines problématiques transversales, comme la gestion politique et écologique du Mékong, grand fleuve partagé, qui concentre enjeux de souveraineté, d'environnement et de coopération régionale.

Politique et société : Amérique Latine	Ce cours vise à ce que les participant·es acquièrent des bases solides pour la connaissance et l'analyse des sociétés, États et régimes politiques d'Amérique latine et des Caraïbes. On s'interrogera sur les logiques matérielles, culturelles et institutionnelles qui font de cette région la plus inégalitaire et la plus violente au monde, tout en prêtant attention aux singularités des différents pays qui la composent, ainsi qu'à ce qui les rapproche ou les éloigne du reste du « Sud global », de l'Amérique du nord ou de l'Europe – le « vieux continent » ayant fait historiquement de cet « extrême Occident » la terre de prédilection d'entreprises politiques les plus diverses, entre migrations de masse, prédation de ressources et utopies politiques. Dans une perspective de sciences sociales du politique, on reviendra en particulier sur la formation et la trajectoire historique de ces États depuis les guerres d'indépendance du XIX^e siècle ; sur l'insertion de la vie matérielle de ces sociétés et de leurs économies politiques dans le capitalisme global à l'ère industrielle ; et sur les grandes évolutions des luttes sociales, partisans et internationales dans la région entre la Révolution cubaine et ce début du XXI^e, et la façon dont les unes et les autres ont pesé sur les processus ou « vagues » successives de (dé)démocratisation des espaces politiques. Le cours s'étalera sur douze séances de trois heures réparties entre un temps initial de réflexion autour de textes et de documents proposés en amont, un temps de cours plus « classique » et un temps de présentation orale et de discussion collective de travaux de groupes d'étudiant·es.
Méthodes en théorie politique	Le cours de méthode vise à la fois à donner des repères sur ce qu'est la théorie politique, sur ses liens et spécificités avec des disciplines proches comme la philosophie et la sociologie politiques, l'histoire des idées, l'histoire intellectuelle ou la sociohistoire, par exemple ; mais aussi sur les "théories politiques", comme la théorie critique, les études critiques du droit, de la culture, la théorie féministe, la théorie postcoloniale ou décoloniale... L'approche ne vise pas à faire de la théorie politique une discipline prétendument "pure", mais à comprendre les débats, les conflits, les apports mutuels entre diverses pensées et écoles et de donner des repères sur l'histoire de la production de savoirs sur le politique et de leurs circulations. L'objectif est donc de fournir une cartographie qui permette de se situer dans les courants de pensée, les corpus et les approches. Le cours a aussi un objectif concret : fournir des outils méthodologiques précis pour les enseignements de théorie politique - on travaillera sur la construction d'une problématique, d'un raisonnement, sur le rapport entre théorie et pratique, sur la question d'avoir ou pas de "terrain" et le rapport à l'empirie ; on discutera aussi des questions de "réflexivité", d'objectivité, du rapport entre "neutralité", subjectivité et engagement (militant, par exemple). Il s'agit d'offrir aux étudiant·es un espace de réflexions et de discussions et de

	leur permettre d'acquérir des connaissances et une boîte à outils théoriques critiques.
Travail et politique M3P	Peut-on fonder le lien social et l'organisation politique de la société sur la seule activité économique relevant du travail ? Comment en sommes-nous venus à considérer le travail comme l'épicentre de notre vie individuelle et sociale ? Peut-on échapper à l'emprise du travail domestique ou salarié pour se consacrer à des activités plus épanouissantes ? Est-ce en libérant davantage de temps en dehors du travail ou en transformant les institutions du travail de l'intérieur qu'on arrache les individus à leur exploitation par le travail ? En quoi la division sociale, sexuelle et raciale du travail contribue-t-elle à reproduire les rapports sociaux de domination ? À l'intersection de la philosophie et de la sociologie, ce cours tentera d'aborder la question du travail en rappelant, dès l'introduction, que le travail contient une dimension intrinsèquement politique dans la mesure où il est un objet privilégié de la théorie, de l'action et de l'activité politiques. Il s'agira alors de montrer à quel point le travail reproduit et reconfigure les rapports sociaux entre les individus, les groupes et les collectifs de production, pour examiner, par la suite, les potentialités émancipatrices appelant à libérer le travail ou à se libérer du travail. Grève générale, coopératives de production, automatisation, revenu universel, politiques de diminution du temps de travail, stratégies de désertion, autant de dispositifs d'émancipation dont nous tenterons de cerner les contours tout au long de ce semestre. Pour ce faire, ce cours sera articulé autour de plusieurs séances thématiques qui aborderont la question du travail sous l'angle de plusieurs concepts clés. L'assiduité y est obligatoire. Il se valide uniquement en contrôle continu (il n'y a pas de session 2).

SEMESTRE 4	
Construction & politique de l'Europe	Cet enseignement offre des connaissances fondamentales et les moyens d'une réflexion critique sur l'Union européenne, en tant qu'espace politique & bureaucratique construit sur le long-terme et en tant qu'espace de socialisation et de travail pour une galaxie d'acteur·ices (groupes d'intérêt, milieux d'affaires, ONG, expert·es). Après des séances introductives sur l'histoire et les théories de la construction européenne, une seconde partie analyse les caractéristiques du « régime politique » de l'UE : son architecture institutionnelle, la spécialisation des professionnel·le·s qui l'animent, ainsi que les types de légitimité sur lesquels repose cet espace de pouvoir singulier. Le cours abordera également les critiques récurrentes adressées à l'UE quant à son « déficit démocratique » en interrogeant les rapports qu'entretiennent les citoyen·nes à l'Europe, y compris la place des groupes d'intérêts dans le gouvernement de l'UE. Enfin, la dernière partie du cours examine l'émergence de différentes politiques européennes : politique agricole commune, politique migratoire et d'asile, Union économique et monétaire par exemple. Il s'agit de questionner leur évolution au prisme des questions abordées dans les parties précédentes, en particulier du rôle d'acteur·ices, tant publics que privés, dans la formulation et la mise en œuvre de ces politiques.
Questions contemporaines de théorie politique	Ce cours se veut moins une introduction systématique qu'une ouverture. À partir de textes qui abordent des thématiques importantes de théorie politique ces dernières décennies, nous proposons de mener une réflexion sur différents objets, allant de thématiques classiques de liberté et d'égalité aux droits humains, passant par la culture populaire, le racisme ou encore le travail du sexe. On va découvrir ainsi que la théorie politique est loin d'être une discipline homogène, mais au contraire le cadre de référence d'une pluralité d'efforts de conceptualisation et de réflexion aux enjeux et objectifs de la pratique politique.
Participation politique et élections	Ce cours s'intéresse aux formes de participation individuelle ou collective des citoyens susceptibles de leur donner une influence sur le fonctionnement du système politique. Il sera essentiellement centré sur les différentes modalités que revêt la participation politique dans les démocraties représentatives. Pour comprendre pourquoi et comment les citoyens participent, les principales approches théoriques de la formation de l'opinion et les méthodes d'analyse du comportement politique (historique de l'apprentissage du vote, politisations et compétence politique, transmission des préférences politiques, modèles explicatifs du comportement électoral, action collective) seront mobilisées.

Tremplin Réussite : Problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains	Le cours aborde les mutations économiques, sociales et politiques qui touchent les sociétés contemporaines. Des thèmes d'actualité comme la gouvernance internationale du climat ou la politisation de la question animale seront abordés. Ils feront l'objet d'une approche interdisciplinaire alliant l'histoire, la science politique, l'économie, la sociologie, l'anthropologie.
Tremplin Master : Histoire de la pensée politique	Ce cours se veut une introduction historique aux principales traditions de la pensée politique occidentale. A cette fin, nous explorerons la genèse, l'historicité et les modes de réception des traditions constitutives de la pensée politique de l'antiquité à nos jours. Les généalogies modernes des concepts de communauté politique, d'Etat, de représentation, de contrat social, de liberté, de droits individuels, de souveraineté ou de légitimité seront analysées selon une perspective qui permet notamment de comprendre les conditions de possibilité de leur émergence historique, de rendre compte de leurs réappropriations successives et de leurs usages contemporains.

SEMESTRE 5	
Théories de la démocratie	Ce cours se veut moins une introduction systématique qu'une ouverture. À partir de textes classiques aussi bien qu'à partir d'expériences politiques et militantes, nous proposons de mener une réflexion sur différentes approches de la démocratie, allant du libéralisme à l'anarchisme, passant par le républicanisme, le féminisme, le marxisme et d'autres paradigmes. On va découvrir ainsi que la démocratie est loin d'être une simple expérience occidentale, mais au contraire le cadre de référence d'une pluralité d'efforts d'organisation et de lutte à l'échelle globale.
Études de genre	Ce cours explore des formes d'interactions entre le genre et les dynamiques politiques. L'objectif est de rendre compte des processus de constructions socio-historiques du genre et leurs enjeux actuels. Divisé en trois parties, cet enseignement aborde dans un premier temps, les perspectives de luttes politiques liées spécifiquement au genre, à travers l'usage du droit, des élections, des mobilisations féministes et queer, contre le développement de masculinités toxiques, revendiquées notamment dans des cadres de pensées fascistes. Dans un deuxième temps, le cours abordera différents aspects d'articulations du genre avec d'autres catégorisations oppressives historiquement construites : la race, la classe, l'âge et le handicap, en particulier, par la transmission des approches intersectionnelles issues des luttes féministes noires-étatsuniennes. La troisième partie sera liée à la compréhension des prismes contemporains d'imbrication du genre avec les enjeux d'environnement et d'espèce dans un contexte de renouvellement des élaborations politiques émancipatrices et d'héritage de luttes écoféministes, écoqueer et animalistes.
Médias et espace public	L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant-es de mieux appréhender les conceptions de l'espace public et d'acquérir des outils de compréhension du rôle des médias et des journalistes. Il s'efforcera de présenter les conceptions désormais classiques de l'espace public et les travaux de sociologie des médias et du journalisme pour tenter de cerner les particularités de l'espace médiatique contemporain. Il reviendra tout d'abord, d'un point de vue historique, sur l'émergence d'un espace public et d'une presse libre dans le courant de la seconde moitié du XVIII ^e siècle et du XIX ^e siècle, puis sur l'autonomisation relative du champ journalistique et sur la différenciation des supports (presse écrite, radio, télévision, internet). Il prendra ensuite pour objet l'espace professionnel du journalisme en rendant compte des conditions d'entrée dans la carrière, des différents pôles qui structurent cet espace, et des différentes logiques qui guident le travail quotidien

	des journalistes. La question du pouvoir des médias sera enfin abordée à travers l'étude des relations entre les mondes sociaux du journalisme et les autres espaces sociaux.
M3P Orientation universitaire et professionnelle	Destiné à améliorer la connaissance des cursus et des métiers de la science politique et celle des voies possibles de professionnalisation, ce cours laisse une grande place à des interventions de spécialistes et de professionnels des domaines en lien avec une formation en science politique. Cet accompagnement trouve une application directe dans la recherche de stage de L3. Il vise également à aider les étudiant-es qui souhaitent poursuivre leurs études en master à choisir leur formation et à y candidater dans les meilleures conditions. L'assiduité y est obligatoire. Il se valide uniquement en contrôle continu (il n'y a pas de session 2).
Tremplin Master	Cours à choisir en Master de Science politique dans la liste suivante : Environnement et risques globaux ; Politiques des migrations ; Nouvelles technologies et mobilisations
Tremplin métier : Action publique, migrations, discriminations	Ce cours propose des éléments empiriques et des notions théoriques pour appréhender les discriminations subies par les migrant-es. Il aborde à la fois les types de discriminations, qu'elles soient raciales ou sexuelles, mais aussi les lieux dans lesquels celles-ci s'exercent tout au long du parcours migratoire. Si le cours s'intéresse aux questions sécuritaires, comme la gestion des migrant-es aux frontières, il traite plus généralement des politiques publiques discriminatoires, que cela soit en France, en Europe, ou aux Etats-Unis. Mais attentif aux expériences vécues, il examine aussi les effets des discriminations sur des populations stigmatisées et réprimées dans le pays d'accueil, tant sur le plan économique, politique, que sur celui de la santé.

SEMESTRE 6	
Politique et société : Monde musulman	Après avoir rappelé quelques données historiques et factuelles de ce qui fait l'unité et la diversité du monde musulman, le cours se concentrera sur un certain nombre de questions relatives à la formation de l'État et ses rapports avec la société. On examinera différents modes de structuration des univers politiques et sociaux (Maroc, Égypte, Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Indonésie). On prêter également attention aux multiples recompositions qui, dans les dernières décennies, ont retravaillé ces univers, dans des directions souvent contradictoires (autoritarisme grandissant, montée de l'Islam politique, mais aussi revendications féminines, constitution de marges sociales, élaboration d'une pensée musulmane renouvelée, etc.). Enfin, on s'interrogera sur la présence politique de communautés musulmanes en dehors du monde musulman proprement dit, ainsi que sur les recompositions que les événements des dernières années, dans le sillage des révolutions arabes, ont entraînées.
Politique et société : Afrique	Ce cours donne une introduction générale à l'histoire des ordres politiques et sociaux du continent africain. Identifier les évolutions principales au sein des États postcoloniaux et leurs enjeux théoriques. En passant par la diversité des structures socio-politiques précoloniales et la variété des régimes politiques coloniaux, nous élaborons un cadre conceptuel pour saisir la spécificité des États postcoloniaux et de leurs transformations. Un accent particulier est mis sur l'impact des politiques d'ajustement structurel et de démocratisation.
Politique des sciences et environnement	Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiant·es avec les politiques des sciences et des techniques, ainsi que leurs relations et leurs effets sur l'environnement. Pour cela nous étudierons le travail scientifique dans toutes ses dimensions, à travers la construction historique des sciences comme institution, comme professions, à travers son organisation et sa stratification, et en entrant au cœur des activités scientifiques et de la production de connaissances. Nous explorerons également les liens entre sciences, techniques, sociétés et environnement, à travers l'étude des controverses scientifiques et sociotechniques, les critiques du « progrès » et de ses dégâts environnementaux, et la mise en crise du modèle de l'expertise scientifique. Pour cela, nous croiserons différents courants de recherche : histoire des sciences et des techniques, philosophie des sciences, sociologie des sciences, techniques et sociétés STS, sociologie de la traduction et de l'innovation, ou encore la sociologie politique des sciences.

Tutorat du mémoire	Ce cours accompagne les étudiant·es durant la préparation de leur mémoire de L3 : choix du sujet et de l'encadrant·e de mémoire ; mise en place d'une démarche d'enquête et d'analyse (construction d'une bibliographie, définition des méthodes et du cadre théorique, collecte de sources ou matériaux, réflexion sur l'expérience de stage ou de terrain) ; rédaction du mémoire. Ce suivi concerne les mémoires de stage aussi bien que les mémoires de recherche. Ce cours est annualisé et l'assiduité y est obligatoire. Il se valide uniquement en contrôle continu (pas de session 2).
Souveraineté et mondialisation	Un gouvernement prend le pouvoir dans un État. Élu sur un programme de transformation de la société et de l'économie, il commence à le mettre en œuvre. Rapidement, il est obligé de renier ses promesses sous la pression d'acteurs internationaux (marché, institutions, grandes puissances). Parfois, il est même renversé. Ce drame en trois actes est connu. On l'a vu jouer au Chili en 1973, au Royaume Uni en 1976, en France et au Mexique en 1982, au Burkina Faso en 1987, en Argentine en 2002, en Grèce en 2015 ou encore au Royaume-Uni de nouveau, à l'automne 2022. Il soulève des questions qui préoccupent politistes et économistes depuis plusieurs décennies. La mondialisation oblitère-t-elle les capacités de contrôle des États, les rendant impotents et incapables de réguler les champs sociaux, comme le craignent Pierre Bourdieu (2003), Susan Strange (1996), Wolfgang Streeck et Colin Crouch (1997) ? Est-on de ce fait confronté à un trilemme entre souveraineté, démocratie et mondialisation (Rodrik 2011 ; Streeck 2023) ? Ou bien la mondialisation redistribue-t-elles ces mêmes capacités selon des lignes inédites par rapport au pouvoir territorial, comme le soutiennent Saskia Sassen (1999), et John Agnew (1994) ? Ne représente-t-elle pas plutôt un processus ancien avec lequel la souveraineté a toujours dû composer – constat sur lequel semblaient s'accorder Stephen Krasner, Giovanni Arrighi, et Immanuel Wallerstein à la fin des années 1990 ? Au fond, la mondialisation n'est-elle qu'une excuse cynique pour des professionnels de la politique qui ont renoncé à « changer la vie », comme le pensent Colin Hay (2004) et Frédéric Lebaron (2003) ? Ce cours pose ces questions à nouveaux frais, de manière empirique et historique. A cet effet, il mettra les étudiant·es en situation de comparer plusieurs cas de crises politiques résultant de pressions perçues comme externes par les protagonistes. Interrogeant les limites de l'action politique, on s'efforcera de comprendre dans quelle mesure les collectivités humaines peuvent décider pour elle-même lorsqu'elles se trouvent prises dans des relations de plus en plus denses entre elles.
Crise, événement, exception	Que se passe-t-il quand l'ordre routinier de la société paraît suspendu ? Cette question pose encore un défi à la science politique, qui s'est jusque-là beaucoup occupée de la manière dont, au contraire, la société se reproduit. Pensé comme une introduction à la sociologie des crises politiques, le cours entend faire la lumière sur ce qu'il advient des mécanismes qui régulent

	d'ordinaire les conduites en société lors d'événements contestataires de grande ampleur, de crises politiques, ou encore de guerres civiles. On s'attachera à comprendre pourquoi ce type d'événement est autant un facteur d'ouverture de l'espace des possibles que de rigidification, parfois même teintée d'autoritarisme, des processus sociaux et politiques.
Épistémologie des sciences sociales	Ce cours vise à permettre aux étudiant-es de développer une réflexion épistémologique sur la pratique des sciences sociales. Il prendra pour fil directeur le problème que pose la tension entre exigence d'objectivité et visée critique. D'un côté, on peut dire que les sciences sociales sont nées d'une volonté de donner à l'étude des phénomènes historiques et sociaux la même valeur scientifique que celle des phénomènes naturels. Cela supposait que les chercheurs rompent avec leurs prénotions ou leurs valeurs, notamment politiques, pour appréhender leurs objets de façon objective. Mais d'un autre côté, on peut également dire que les sciences sociales sont nées de l'impératif de donner à la critique sociale et politique de véritables fondements. Le cours proposera un parcours d'œuvres classiques et contemporaines de sciences sociales afin d'analyser les différentes façons dont les sciences sociales se sont employées à tenter de résoudre ce dilemme.
Sociologie des mouvements sociaux	Le cours doit permettre de se familiariser avec différentes écoles et méthodes d'analyse des mouvements sociaux et des mobilisations. Pour comprendre pourquoi et comment les individus se mobilisent et s'organisent, quelles sont les formes et les conditions d'émergences des mouvements sociaux, il s'intéressera en particulier à la question de l'action collective, de ses déterminants, de ses formes et de ses résultats. Des cas d'études (altermondialistes, mobilisations environnementales, etc.) permettront d'approfondir les méthodes d'analyse de la protestation collective et les dynamiques des mobilisations dans les démocraties et les régimes autoritaires.
Textes de science politique en Anglais	L'objectif du cours est d'apprendre à lire et à commenter des textes de science politique en langue anglaise représentant différents types d'approche sur un même objet. Il permet aux étudiant-es de se familiariser avec certains débats théoriques et scientifiques anglophones, et de comparer ces approches avec celles (plus souvent francophones) déjà rencontrées dans le cadre de la formation. Il s'agira à la fois de présenter et de discuter les arguments des textes et de les situer par rapport aux controverses contemporaines nationales et internationales. L'assiduité y est obligatoire. Il se valide uniquement en contrôle continu (il n'y a pas de session 2).

SPECIALITES DES ENSEIGNANT•ES CHERCHEUR•ES

Vous retrouverez sur le site du département de science politique, les contacts de l'équipe pédagogique : <http://science-politique.univ-paris8.fr/-Titulaires->

Camille AL DABAGHY

- État, administration et action publique en Afrique, circulation Nord-Sud des modèles de réforme de l'État et des politiques publiques
- Processus de décentralisation et politiques publiques locales au Sud
- Coopération internationale, aide au développement, organisations internationales, internationalisation des villes et coopération décentralisée
- Sujets sur Madagascar

Pierre ALAYRAC

- Sociologie économique
- Sociologie de l'action publique
- Socio-histoire du politique
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Sociologie de l'environnement

Julie BLANCK

- Environnement
- Action publique
- Risques
- Santé
- Organisations

Thomas BRISSON

- Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

Christine CADOT

- Identité européenne, représentations, mythes, histoire, religions et Europe
- Transferts culturels Europe-Amérique du Nord
- Art et Politique : usages politiques de l'art

- Politiques de la mémoire (politiques commémoratives (cérémonies d'ouverture des JO, panthéonisations...), muséification, « vandalisme » et mobilisations sociales, mémoires contestées et mémoires à la marge...)

Vanessa CODACCIONI

- État, législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politiques

Damien DE BLIC

- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Inconscient, imaginaire, rêve et politique
- Environnement : Sociologie et philosophie politique des relations avec les non-humains (animaux, plantes, écosystèmes...)

Maëva DURAND

- Sociologie des classes populaires
- Sociologie du genre
- Comportements électoraux et rapport au politique
- Inégalités socio-territoriales

Nora EL QADIM

- Sociologie de l'action publique (migrations, archives)
- Approches post coloniales des RI et sociologie politique de l'international
- Politiques des archives
- Héritages coloniaux (culture, espace public...)
- Restitutions / Réparations

Éric FASSIN

- Genre et sexualité
- Discriminations, racialisation et intersectionnalité
- Politisation des questions sexuelles et raciales
- Politiques de la représentation et représentations minoritaires
- Politiques d'immigration et d'identité nationale
- Gauche, populisme, néolibéralisme et néofascisme
- Anti-intellectualisme et libertés académiques

Pierre GILBERT

- Sociologie des classes populaires
- Inégalités sociales & rapports de dominations
- Sociologie urbaine (ségrégation et discriminations, quartiers populaires, cohabitation)
- Sociologie de l'action publique (politiques urbaines et sociales)
- Politiques urbaines locales dans les cités HLM (rénovation urbaine, « mixité sociale », logement social)
- Sociologie des mondes privés (genre et travail domestique, logement et classes sociales)

Bertrand GUILLARME

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine : théories de la justice distributive, du châtement pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Éthique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement. Théories du genre.

Mathieu HAUCHECORNE

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques)
- Réception, espace public, controverses et médias

Odile HENRY

- Sociologie de l'expertise (Inde et France)
- Privatisation des universités (Inde et France)
- Sociologie économique
- Sociologie historique du management (France)
- Capitalisme et ingénieurs (France et Inde)

Florence HULAK

- Épistémologie et histoire des sciences sociales
- Théories de l'histoire et du changement historique
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).
- Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études foucaaldiennes, études wébériennes)
- Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)
- Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

Elen LE CHÊNE

- Sociologie de l'Etat : élites administratives, politisation des fonctionnaires, police)
- Sociologie de l'action publique et de l'expertise : politiques migratoires et de sécurité
- Sociologie de l'Union européenne et de l'international : circulations de savoirs de réformes, marché international de l'expertise, etc.
- Sociologie de la Turquie contemporaine
- Sujets sur Marseille

Kolja LINDNER

- Théorie politique (philosophie sociale, théorie critique, postcolonialisme, féminisme, *critical race theory*)
- Inégalités sociales (race, classe, genre) et intersectionnalité
- Sécularisme et laïcité
- *Cultural Studies*, hégémonie et idéologies
- Marx et marxisme
- Sujets sur l'Allemagne et le Rwanda

Audrey MARIETTE

- Sociologie de l'action publique (santé, culture, éducation)

- Processus de catégorisation et de politisation / dépolitisation
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Politiques locales de santé, « démocratie sanitaire / participation », « santé publique / santé communautaire », « santé des femmes / santé sexuelle »
- Politiques culturelles, art & politique (« cinéma social », représentations des classes populaires ; artistes / intellectuel·les, engagement, mobilisations collectives ; publics militants)
- Politiques éducatives, formation professionnelle, « décrochage scolaire »

Anne MARIJNEN

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

Médéric MARTIN-MAZÉ

- Sociologie politique de l'international
- Économie politique internationale
- Les gauches face aux contraintes externes

Alice ROMERIO

- Genre et politique (mobilisations féministes et LGBTQIA+, institutionnalisation de la cause des femmes, politiques publiques, participation politique)
- Sociologie des inégalités et des discriminations
- Sociologie de l'action publique (genre, santé, travail)
- Sociologie du monde associatif

Violaine ROUSSEL

- Sociologie de la « culture populaire » et de ses producteurs (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, transformation des industries culturelles, streaming/enjeux liés aux données...), comparaison internationale (Chine, États-Unis)
- Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages politiques des œuvres. Mobilisations de

professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)

- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques

Yves SINTOMER

- Question démocratique, critique de la représentation politique, nouveaux imaginaires politiques, démocratisation politique
- Italie, Amérique latine, Espagne, Allemagne, la Chine
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie participative et délibérative, le tirage au sort en politique

Sylvie TISSOT

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; gentrification ; espace public.
- Ville, genre et sexualité.
- Politiques urbaines en France et aux États-Unis.
- Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

Michel VAKALOULIS

- Système international et globalisation économique
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Partis politiques et élections
- Politiques publiques et action sociale
- Démocratie, participation et nouvelle politisation
- Travail, salariat et précarité
- Problèmes du syndicalisme en France et en Europe
- Militantisme politique, syndical et associatif
- Jeunes et politique

Clemens ZOBEL

- Politique et société en Afrique
- Politiques et idéologies du développement
- Critique post- et décoloniale – épistémologies des Suds
- Engagement associatif (dimension transnationale)
- Pratiques du commun

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA LICENCE

L1 Semestre 1	L1 Semestre 2	L2 Semestre 3	L2 Semestre 4	L3 Semestre 5	L3 Semestre 6
• Histoire politique et sociale de la France • Droit constitutionnel et institutions comparées • Introduction à la sociologie politique	• Introduction à la théorie politique • Introduction aux relations internationales • Politiques publiques : Europe, état, collectivités locales	• CM Analyser et enquêter l'État • Politique et société 1 (Asie OU Amérique latine) • Organisations internationales	• Construction et politique de l'Europe • Questions contemporaines de théorie politique • Participation politique et élections	• Théories de la démocratie • Études de genre • Médias et espace public • Tutorat du mémoire (annualisé)	• Politique et société 2 (Afrique OU Monde musulman) • Politique des sciences et de l'environnement • Tutorat du mémoire (annualisé)
• Economie politique • EC libre	• Méthodes qualitatives • Méthodes quantitatives	• TD Analyser & enquêter l'État • Méthodes en théorie politique	• EC de spécialité 1 • EC de spécialité 2 <i>Sociologie-anthropologie, Histoire, Genre, LEEI, Géographie ou Philosophie</i>	• EC de spécialité 3 • EC de spécialité 4 <i>Sociologie-anthropologie, Histoire, Genre, LEEI, Géographie ou Philosophie</i>	• EC au choix 1 : Epistémologie des sciences sociales OU sociologie des mouvements sociaux • EC au choix : Souveraineté & mondialisation OU Crise, événement, exception
• Méthodologie du travail universitaire (M2E) • Langue vivante 1	• EC libre ou soft skills • Compétences numériques PIX	• Travail et politique (M3P) • Langue vivante 2	• EC libre ou soft skills • EC Tremplin : Problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains (<i>Tremplin réussite</i>) OU Histoire de la pensée politique (<i>Tremplin Master</i>)	• Orientation universitaire & professionnelle (M3P) • EC Tremplin : Action publique, migrations, discriminations (<i>Tremplin métier</i>) OU <i>Tremplin Master</i> à choisir dans une liste de cours de Master*	• Textes de science politique en anglais • Mémoire de stage ou de recherche ou projet tutoré

* Cours Tremplin Master : au choix : Environnement et risques globaux OU Politique des migrations OU Numérique et politique

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026

Université Paris 8 _ Calendrier universitaire 2025-2026_UFR Textes et Sociétés

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
L 1 Début année universitaire	M 1 Semaine 2	S 1 Toussaint	L 1	J 1 Jour de l'an	D 1
M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2
M 3	V 3	L 3	M 3 Semaine 10	S 3	M 3
J 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4 Semaine 2
V 5	D 5	M 5 Semaine 6	V 5	L 5	J 5
S 6	L 6	J 6	S 6	M 6 Semaine 13	V 6
D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7
L 8	M 8 Semaine 3	S 8	L 8	J 8	D 8
M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9
M 10	V 10	L 10	M 10 Semaine 11	S 10	M 10
J 11	S 11	M 11 Armistice 1918	J 11	D 11	M 11 Semaine 3
V 12	D 12	M 12	V 12	L 12 Cours intensifs	J 12
S 13	L 13	J 13 Semaine 7	S 13	M 13	V 13
D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 14
L 15 Rentrée 1er semestre	M 15 Semaine 4	S 15	L 15	J 15	D 15
M 16	J 16	D 16	M 16	V 16 Date limite saisie des notes 1er sem.	L 16
M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	M 17
J 18	S 18	M 18	J 18 Semaine 12	D 18	M 18 Semaine 4
V 19	D 19	M 19 Semaine 8	V 19	L 19	J 19
S 20	L 20	J 20	S 20	M 20 Cours intensifs	V 20
D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21
L 22 DÉBUT DES COURS	M 22 Semaine 5	S 22	L 22	J 22	D 22
M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23
M 24 Semaine 1	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24
J 25	S 25	M 25	J 25 Noël	D 25 Rentrée 2ème semestre	M 25 Pause pédagogique
V 26	D 26	M 26 Semaine 9	V 26	L 26	V 26
S 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27
D 28	M 28	V 28	D 28	M 28 Semaine 1	S 28
L 29	M 29 Pause pédagogique	S 29	L 29	J 29	
M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	
	V 31		M 31	S 31	

Fermeture de l'université

Pause pédagogique

Vacances Education nationale (établissements primaires et secondaires)

Cours intensifs

RATTRAPAGES

↳ Dates limites jury = fermetures de sessions

Université Paris 8 _ Calendrier universitaire 2025-2026_UFR Textes et Sociétés

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
D 1	M 1	V 1 Fête du Travail	L 1 Rattrapages S1	M 1	S 1	M 1
L 2	J 2 Semaine 9	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
M 3	V 3	D 3	M 3	V 3 Départ des étudiants pour l'été	L 3	J 3
M 4 Semaine 5	S 4	L 4 Semaine 13	J 4	S 4	M 4	V 4
J 5	D 5	M 5	V 5 Départ des étudiants pour l'été	D 5	M 5	S 5
V 6	L 6 Lundi de Pâques	M 6	S 6	L 6	J 6	D 6
S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7
D 8	M 8 Semaine 10	V 8 Victoire 1945	L 8 Rattrapages S2	M 8	S 8	M 8
L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
M 10	V 10	D 10	J 10	V 10	L 10	J 10
M 11 Semaine 6	S 11	M 11	M 11	S 11	M 11	V 11
J 12	L 12	M 12 Cours intensifs	V 12	D 12	M 12	S 12
V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	D 13
S 14	M 14	J 14 Ascension	D 14	M 14 Fête nationale	V 14	L 14
D 15	M 15 Semaine 11	V 15 Fermeture administrative	L 15	M 15	S 15 Assomption	M 15
L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17
M 18 Semaine 7	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18
J 19	D 19	M 19 Cours intensifs	V 19	D 19	M 19	S 19
V 20	L 20	M 20	S 20 Date limite saisie notes session 2	L 20	J 20	D 20
S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21
D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22
L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
M 24	V 24	D 24 Pentecôte	M 24	V 24	L 24	J 24
M 25 Semaine 8	S 25	L 25 Lundi de Pentecôte	J 25	S 25	M 25	V 25
J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26
V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27
S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28
D 29	M 29 Semaine 12	V 29 Date limite saisie notes 2è sem. annuel session 1	L 29	M 29	S 29	M 29
L 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30 Date limite soul. stages & mémoires M2
M 31		D 31		V 31	L 31 Clôture année univ. et fin des stages	